

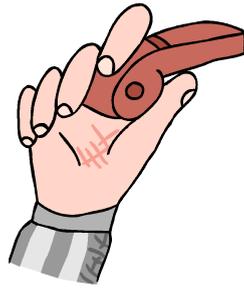


**Calendrier, règlements et  
programmes sportifs  
2014/2015**

## CALENDRIER SPORTIF 2014/2015

	Dates	Compétitions	Lieu (sous réserve d'accord des collectivités)	Organisateur	
OCTOBRE	11/10/2014	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (23)	Guéret	Creuse	
	11/10/2014	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (87)	Limoges Beaublanc	Haute-Vienne	
	11 et 12/10/2014	1 <sup>ère</sup> Rencontre départementale (87) (Jeunes et Minimes, Cadets, Juniors, Seniors)			
	12/10/2014	Natation Synchronisée - Synchronat	Aixe sur Vienne	Limousin	
	18/10/2014	INTERCLUBS DES BENJAMINS EN 25 M - 1 <sup>er</sup> plot Test ENF3-Pass'compétition - 1 <sup>ère</sup> session	Ussel	Limousin	
<i>Vacances scolaires de la Toussaint - du samedi 18 octobre 2014 après les cours au lundi matin 3 novembre 2014</i>					
NOVEMBRE	08/11/2014	INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES 2015	Limoges Beaublanc	Limousin	
	09/11/2014				
	16/11/2014	INTERCLUBS DES MAÎTRES OPEN	Brive la Gaillarde	Limousin	
	16/11/2014	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (19) 1ère 1/2 Journée d'animation et de découverte des activités de la natation (19)	Ussel	Corrèze	
	20 au 23/11/2014	CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION COURSE EN 25 M	Montpellier	Nationale	
	22 et 23/11/2014	Championnat départemental (19) 25 m Rencontre départementale (19) (Jeunes - 25 m)	Ussel	Corrèze	
	22 et 23/11/2014	Championnat départemental (23) 25 m 1 <sup>ère</sup> Rencontre départementale (23) (9 ans et Poussins et Benjamins)	?	Creuse	
22 et 23/11/2014	Championnat départemental (87) 25 m 2 <sup>ème</sup> Rencontre départementale (87) JEUNES	Limoges Beaublanc	Haute-Vienne		
DECEMBRE	06/12/2014	CHAMPIONNAT REGIONAL EN 25 M (Poitou-Charentes/Limousin)	Poitiers	Limousin	
	07/12/2014				
	07/12/2014	Natation Synchronisée - Synchronat	Guéret (salle et piscine)	Limousin	
	07/12/2014	1 <sup>ère</sup> journée Jeunes (23)	La Souterraine	Creuse	
	13/12/2014	1 <sup>ère</sup> 1/2 journée d'animation (23) "open CD Limousin"			
	13/12/2014	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (23)	Guéret	Creuse	
	14/12/2014	1ère 1/2 journée d'animation et de découverte des activités de la natation (87)	Aixe sur Vienne	Haute-Vienne	
	20/12/2014	2ème Rencontre départementale (87) Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et 3ème rencontre JEUNES	Saint Junien (L'Aiga Bluaia)	Haute-Vienne	
	19 au 21/12/2014	CHAMPIONNATS DE NATATION COURSE N2 EN 25 M	Angoulême (St Yrieix)	IRSO	
	<i>Vacances scolaires de Noël - du samedi 20 décembre 2014 après les cours au lundi matin 5 janvier 2015</i>				
JANVIER	11/01/2015	Meeting du CN GUERET	Guéret	CN Guéret	
	17/01/2015	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (23)	Guéret	Creuse	
	18/01/2015	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (87)	Aixe sur Vienne	Haute-Vienne	
	18/01/2015	1 <sup>ère</sup> Etape du Micathlon (Poitou-Charentes/Limousin)	Tulle	Limousin	
	24/01/2015	INTERCLUBS BENJAMINS EN 25 M - 2 <sup>ème</sup> plot INTERCLUBS MINIMES EN 25 M	Guéret	Limousin	
FEVRIER	01/02/2015	2 <sup>ème</sup> Meeting de l'ASSJ Natation Vienne Glane	Saint Junien	Haute-Vienne	
	01/02/2015	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (19) 2 <sup>ème</sup> 1/2 journée d'animation et de découverte des activités de la natation (19)	Tulle	Corrèze	
	08/02/2015	2 <sup>ème</sup> Etape du Micathlon (Poitou-Charentes/Limousin) Test ENF3-Pass'compétition - 2 <sup>ème</sup> session	Brive la Gaillarde	Limousin	
	08/02/2015	2 <sup>ème</sup> journée Jeunes (23) 2 <sup>ème</sup> 1/2 journée d'animation (23) "open CD Limousin"	La Souterraine	Creuse	
	14/02/2015	10 <sup>ème</sup> Rencontre des Maîtres en Creuse	Guéret	Creuse	
	14 et 15/02/2015	Natation Synchronisée - Synchronat	Brive (piscine du stade nautique -	Limousin	
	15/02/2015	2ème 1/2 journée d'animation et de découverte des activités de la natation (87)	Limoges Les Casseaux	Haute-Vienne	
	15/02/2015	NATATHLON - 1 <sup>ère</sup> étape (12 et 13 ans)	Guéret	Limousin	
	<i>Vacances scolaires d'Hiver - du samedi 21 février 2015 après les cours au lundi matin 9 mars 2015</i>				
	MARS	08/03/2015	CHAMPIONNAT REGIONAL DES MAÎTRES OPEN	Aixe sur Vienne	Limousin
14/03/2015		ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE	CHEOPS/Limoges	Limousin	
15/03/2015		3 <sup>ème</sup> Etape du Micathlon (Poitou-Charentes/Limousin) Test ENF3-Pass'compétition - 3 <sup>ème</sup> session	Ussel	Limousin	
20 au 23/03/2015		CHAMPIONNATS DE NATATION COURSE N2 HIVER (50 M)	Agen	IRSO	
29/03/2015		NATATHLON - 2 <sup>ème</sup> étape (12 et 13 ans) - Plot 1 (11 et 10 ans et moins) Test ENF3-Pass'compétition - 4 <sup>ème</sup> session	Saint Léonard de Noblat	Limousin	
AVRIL	31/03/2015 au 05/04/2015	CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION (50 M)	Centre Aquatique de Limoges Métropole	Nationale	
	05/04/2015	3 <sup>ème</sup> 1/2 Journée d'animation et de découverte des activités de la natation (19) Test ENF2-Pass'sports de l'eau (19)	Brive la Gaillarde	Corrèze	
	10 au 12/04/2015	ASSEMBLEE GENERALE FFN	Vannes	FFN	
	11 au 12/04/2015	Finale du MICATHLON (Poitou-Charentes/Limousin)	La Rochelle	Poitou-Charentes	
	12/04/2015	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (87)	Saint Junien	Haute-Vienne	
	12/04/2015	3 <sup>ème</sup> 1/2 journée d'animation (23) "open CD Limousin"	La Souterraine	Creuse	
	18 au 19/04/2015	Natation Synchronisée - Synchronat	Brive (piscine du stade nautique - Gymnase Dojo)	Limousin	
	18/04/2015	NATATHLON - 3 <sup>ème</sup> étape (12 et 13 ans) - Plot 2 (11 et 10 ans et moins) Test ENF3-Pass'compétition - 5 <sup>ème</sup> session	Egletons	Limousin	
	19/04/2015	3 <sup>ème</sup> 1/2 journée d'animation et de découverte des activités de la natation (87)	Limoges Saint Lazare	Haute-Vienne	
	25/04/2015	8ème CHALLENGE AUX KM	Ussel	Limousin	
<i>Vacances scolaires de Printemps - du samedi 25 avril 2015 après les cours au lundi matin 11 mai 2015</i>					
MAI	15 au 16/05/2015	22ème COUPE DE FRANCE DES REGIONS MINIMES CADETS "Trophée Jean POMMAT"	Chartres	Nationale	
	16/05/2015	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (23)	Guéret	Creuse	
	30/05/2015	Meeting des Maîtres du CD USSEL	Ussel	CD Ussel	
	31/05/2015	NATATHLON - 4 <sup>ème</sup> étape (12 et 13 ans) - Plot 3 (11 et 10 ans et moins) Test ENF3-Pass'compétition - 6 <sup>ème</sup> session	Saint Léonard de Noblat	Limousin	
JUIIN	06/06/2015	Natation Synchronisée - Synchronat	Limoges Beaublanc 25 m	Limousin	
	07/06/2015	Test ENF2-Pass'sports de l'eau (87)	Aixe sur Vienne	Haute-Vienne	
	13 au 14/06/2015	CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN D'ÉTÉ (Poitou-Charentes/Limousin)	Limoges ?	Limousin	
	20 et/ou 21/06/2015	Coupe de France des Benjamins des Départements "Alex JANY" Trophée Régional Lucien ZINS (Finale Régionale Natathlon 12/13 ans - 11 ans - et 10 ans et moins)	Poitiers	IRSO	
	27 et 28/06/2015	Test ENF3-Pass'compétition - 7 <sup>ème</sup> session Championnat départemental été de la Corrèze Championnat départemental été de la Creuse Championnat départemental été de la Haute-Vienne	Limoges (bassin 50 m ou 25 m ?)	Limousin	
<i>Vacances scolaires d'ÉTÉ - du samedi 4 juillet 2015 après les cours au lundi 31 août 2015 au matin</i>					
JUILLET	04 au 05/07/2015	OPEN DE FRANCE	Vichy	Nationale	
	04 et 05/07/2015	Trophée Interrégional Lucien ZINS	Tarbes	IRSO	
	04 et 05/07/2015	11ème Trophée National Lucien ZINS	Bethune	Nationale	
	04/07/2015	Etape de la Coupe de France Eau Libre	Lac de Vassivière	Limousin	
	05/07/2015	Etape de la Coupe de France Eau Libre	Lac de Vassivière	Limousin	
	10/07/2015 au 12/07/2015	CHAMPIONNATS N2 (50 M)	Millau	IRSO	
AOÛT	22 au 26/07/2015	CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES	Agen	Nationale	
	29/07 au 05/08/2015	CHAMPIONNATS DE FRANCE 16 ANS ET PLUS	Montauban	Nationale	
	<i>Reprise des cours - lundi 31 août 2015</i>				
SEPTEMBRE	05/09/2015	Etape de la Coupe de France Eau Libre	Lac de Saint Pardoux	Limousin	





*Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié.  
Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.*



*Ce n'est pas parce que ce n'est pas "beau" ou pas "courant" que ce n'est pas bon  
(acceptable au regard du règlement). Ce qui n'est pas formellement interdit,  
c'est à dire explicitement interdit dans le règlement, est autorisé.  
Le doute doit toujours bénéficier au nageur !*



## **L'Ecole de Natation Française 2014-2015**

### **Une ambition fédérale... en mouvement**

Au cours de l'olympiade de Rio de Janeiro 2013-2016, chaque nageur licencié au sein de la FFN et né en 2004 et après prendra part à l'ENF.

Pour cette nouvelle olympiade, la Fédération renforce le dispositif de l'ENF en donnant un temps de formation privilégié à tous les jeunes. C'est pourquoi, le développement des habiletés motrices, issues des 5 disciplines, doit être une obligation qui se traduit par l'objectif unique, de la ou les saisons sportives, des enfants de moins de 9 ans. La validation du test ENF2 – Pass'sports de l'eau doit s'envisager par une succession d'étapes d'acquisition des habiletés motrices permettant de réussir les tests : pour cela il est recommandé de ne pas se présenter à plus d'un test à la fois.

**ATTENTION** : suite à l'assemblée plénière du CIAA du jeudi 16 mai 2013, la réussite au test ENF2 – Pass'sports de l'eau est désormais soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.

L'accès au test ENF3 – Pass'compétition ainsi qu'à la compétition est présenté ci-après.

#### **Pour les 2007, 2008 et après**

Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (ENF1 – Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques ENF2 – Pass'sports de l'eau). Les nageurs nés en 2007, 2008 et après s'engagent au test de l'ENF1 - Sauv'nage, puis au test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau, mais ils ne peuvent pas s'engager sur le test de l'ENF3 – Pass'compétition quelle que soit la discipline.

**Nouveauté** – A partir du dernier week-end de juin 2015 inclus, les nageurs nés en 2007 et titulaires du test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau peuvent s'engager au test de l'ENF3 – Pass'compétition dans la discipline de leur choix.

**NB** – Seuls les nageurs nés en 2007, 2008 et après, déjà titulaires du test de l'ENF3 – Pass'compétition dans une discipline, peuvent accéder à la compétition dans cette même discipline.

**Les demi-journées d'animation** – Les comités régionaux sont invités à accompagner les clubs et les départements dans la formation des éducateurs autour de la thématique de la pluridisciplinarité. Dans cette optique, il est proposé aux régions, en partenariat avec les départements, de coordonner l'organisation de plusieurs demi-journées d'animation à vocation pluridisciplinaire. Le programme de ces demi-journées devra permettre de développer l'ensemble des habiletés motrices contenues dans les cinq disciplines de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau : natation course, water-polo, natation synchronisée, plongeon et nage avec palmes. Les demi-journées « d'ANIMATION » sont accessibles uniquement aux titulaires du test de l'ENF1 – Sauv'nage. Chaque club pourra également organiser des temps d'animation pluridisciplinaire en s'inspirant des fiches thématiques.

**Les journées découvertes** – Les comités régionaux et/ou départementaux pourront proposer la mise en œuvre de journées « DECOUVERTE » ayant pour objectif de poursuivre la formation du nageur en vue de l'obtention du test de l'ENF3 – Pass'compétition dans une discipline et en vue de la participation aux pratiques compétitives. Les journées découvertes sont accessibles uniquement aux titulaires du test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau. Chaque club pourra également organiser des temps de découverte en s'inspirant des fiches thématiques.

#### **Pour les 2004, 2005 et 2006 : approche de la compétition**

Les nageurs nés en 2004, 2005 et 2006 peuvent prendre part aux compétitions sous réserve d'être titulaires du test de l'ENF3 – Pass'compétition dans la discipline concernée. Les compétitions dépendant du règlement FINA sont pilotées par un jury officiel et font l'objet d'une parution officielle sur le site de la FFN.

**se reporter à l'Annuel Règlements 2014/2015 pages 12 à 40**

## INFORMATION IMPORTANTE !

### 1. Engagements natation

**SEULS** les engagements en ligne dûment validés seront téléchargés sur le logiciel extraNat-Pocket. **Cette disposition s'applique quel que soit le niveau de la compétition (niveau national à départemental).**

Pour les compétitions ne disposant pas de l'interface de paiement en ligne, vous devrez également **IMPÉRATIVEMENT** valider vos engagements et imprimer le bon de commande afin que vos engagements soient pris en compte.

## ORGANISATION REGIONALE

### 2. Organisation des compétitions

Les comités départementaux peuvent, sur le même lieu que celui de la compétition régionale, organiser une compétition départementale. Ces compétitions départementales doivent être complémentaires à celles organisées par la région et ne peuvent donc pas concerner les mêmes catégories d'âges.

### 3. ENF3 Pass'compétition

Les tests ENF3 – Pass'compétition natation course se dérouleront aux dates prévues au calendrier sportif 2014/2015, le matin en début de réunion après les 2 premières épreuves.

### 4. Modifications d'horaires des compétitions

Vous êtes invités à vous tenir informés pour toutes les modifications d'horaires selon le nombre d'engagements en consultant le site satellite du comité régional : <http://limousin.ffnatation.fr>

### 5. La licence

Lors de toutes les compétitions régionales le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

### 6. La tenue sur le bord du bassin

Les nageurs entraîneurs et accompagnateurs, par mesures d'hygiène, devront être en « tenues sportives ».  
**Rappel à effectuer dans vos clubs.**

### 7. Les officiels

**Chacun des clubs engagés devra fournir :**

Le club désigné et qui reçoit doit	→5 officiels
1 à 2 nageurs engagés	→1 officiel
3 à 5 nageurs engagés	→2 officiels
6 à 10 nageurs engagés	→3 officiels
11 à 20 nageurs engagés	→4 officiels
Au-delà de 20 nageurs engagés, et par tranche de 10 nageurs engagés :	→1 officiel supplémentaire.

**Tous les officiels doivent être licenciés.**

**Les nageurs engagés sont ceux inscrits sur le programme au début de la compétition.**

**Amende de 25 € par officiel manquant, nombre calculé par réunion.**

Si les clubs participants n'ont pas tous leurs officiels et s'il manque des officiels pour le bon déroulement de la compétition et seulement dans ce cas-là, les clubs ayant d'autres officiels se verront attribuer un bonus de 10 € par officiel supplémentaire.

**Les noms des officiels doivent être inscrits en même temps que les engagements pour la prise en compte des nageurs.**

**Arrivée pour confirmation de présence des officiels 1 heure avant le début des épreuves**

## 8. Le jury

**Composition du jury : inscription sur DOODLE (lien communiqué par le responsable des officiels).**

Pour tout empêchement contacter le responsable régional des officiels :

M. Emmanuel NARDOUX 06 72 29 56 02 – mel : emmanuel.nardoux@orange.fr.

Le club recevant la compétition est prié de prévoir la présence de 2 bénévoles 1 heure avant l'ouverture du bassin pour aider à l'organisation matérielle du bassin : lignes d'eau, virage, faux départs et chronométrage auto ou semi-automatique...

Contacteur : Jacques BOULESTEIX 06 07 30 29 75 ou Armand DUTHEIL 06 84 84 52 40.

## 9. Les compétitions annulées pour cause d'intempéries

Au vu de l'expérience des hivers passés, et la météo n'étant pas toujours clémente, il est conseillé à chacun de consulter régulièrement ses messages électroniques et de répercuter les informations (annulation de compétitions, changement d'horaires, etc.) auprès des personnes concernées.

## 10. Les forfaits

**Pour les compétitions régionales les forfaits doivent être déclarés le jeudi précédant 20 h 00 dernier délai, auprès de Charles FREBY (charles-natation@sfr.fr).**

**Pour les compétitions communes Poitou-Charentes/Limousin les forfaits doivent être déclarés le jeudi précédant 23 h 59 dernier délai.**

Forfait déclaré avant le début de la réunion ☑ amende de 4 € par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ☐ amende de 10 € par nageur.

\*Sauf présentation d'un certificat médical 48 heures après la fin de la dernière réunion.

## 11. Les temps d'engagements

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59:59:99 et seront affichés AT (absence de temps).

## Compétitions qualificatives pour les Championnats régionaux d'été

Conformément aux règlements sportifs natation course (annuel règlements 2014 – 2015), le comité régional doit organiser l'agencement des compétitions permettant une qualification aux Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres. Il est en effet important que cet agencement respecte les logiques de préparation des nageurs.

Chaque comité régional devant être en mesure de transmettre son calendrier en fin de saison sportive de l'année précédente (15 septembre) il est demandé aux comités départementaux et aux clubs de transmettre à son comité régional, au plus tard pour le 31 août 2014, le programme et les règlements des compétitions susceptibles d'être labellisées et de permettre ainsi une qualification aux Championnats régionaux d'été.

## Liste des compétitions qualificatives aux Championnats régionaux d'été

### Les 3 étapes du Micathlon

-  1<sup>ère</sup> étape le 18/01/2015
-  2<sup>ème</sup> étape le 08/02/2015
-  3<sup>ème</sup> étape le 15/03/2015

### Les 4 meetings départementaux open Poitou-Charentes

### Les Championnats nationaux interclubs les 8 et 9 novembre 2014

### Les Championnats régionaux les 6 et 7 décembre 2014

### Les Championnats interrégionaux du 20 au 21 décembre 2014

### Les Interclubs minimes le 24 ou 25 janvier 2015

### La finale régionale du Micathlon les 11 et 12/04/2015

### Les compétitions départementales et/ou de clubs qui seront, en septembre 2014, labellisées par le comité régional, au regard de la transmission, au plus tard pour le 31 août 2014, du programme et des règlements de la compétition.

<b>INTERCLUBS BENJAMINS EN 25 M</b> <b>1<sup>er</sup> plot</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 18 octobre 2014</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 9h30 – DE 10h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>USSEL (19)</b> <b>Piscine municipale</b>
	<b>BENJAMINS</b> ■ Catégories d'âge : F.et G.12 et 13 ans (2003 et 2002) ■ Équipes de 4 nageurs		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par nageur et par plot</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 14 octobre 2014 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais et la liste des nageurs ne pouvant être intégrés dans une équipe par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 16 octobre 2014 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Compétition permettant aux clubs de susciter dès le groupe d'âge benjamins un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs.

Cette confrontation a pour vocation d'être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie des benjamins (filles et garçons de 12 et 13ans). Nouveauté dans le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), il est mis en place un interclubs 12 et 13 ans avec deux plots qui s'additionnent afin de maintenir une partie de la saison collective avant de débiter les compétitions individuelles. Le programme des épreuves intègre un concept de progression pour aborder au mieux le programme du Natathlon.

### ■ Contenu du programme

#### ■ Épreuve individuelle (1 en filles et 1 en garçons)

100 m 4 nages.

*Classement au temps.*

#### ■ Épreuves de relais (4 en filles et 4 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m 4N

*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

### ■ Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### ■ Mode de participation

Il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

Un nageur doit **impérativement** participer au 100 m 4 nages ainsi qu'aux relais.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant à l'épreuve individuelle et aux relais).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

A l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). **Important: les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.**

#### ■ Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 14 octobre 2014 à 20h.

#### ■ Droits d'engagements

Fixés à 2€ par nageur et par plot.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

#### ■ Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (100 m 4 nages et les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Les équipes mixtes (sexes et clubs) ne sont pas classées.

#### ■ Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Un classement masculin et un classement féminin sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plots.

Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot. Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

**Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.**

#### ■ Récompenses

Une coupe aux 3 premiers clubs Dames, Messieurs. Les équipes mixtes (sexes et clubs) ne sont pas récompensées.

#### ■ Programme et horaires

Samedi 18 octobre 2014	
MATIN : OP 9 h 30 – DE 10 h 30	APRES-MIDI : OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. Relais 4 X 50 NL Dames	8. Relais 4 X 50 Papillon Dames
2. Relais 4 X 50 NL Messieurs	9. Relais 4 X 50 Papillon Messieurs
3. Relais 4 X 50 NL Mixte	10. Relais 4 X 50 Papillon Mixte
4. 100 4 Nages Dames	11. 100 4 Nages Messieurs
5. Relais 4 X 50 Brasse Dames	12. Relais 4 X 50 4N Dames
6. Relais 4 X 50 Brasse Messieurs	13. Relais 4 X 50 4N Messieurs
7. Relais 4 X 50 Brasse Mixte	14. Relais 4 X 50 4N Mixte

**Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>ENF3 - PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>			
			 5X25m
<b>1<sup>ère</sup> session de passage de Tests</b> <b>ENF3-Pass'compétition Natation Course</b>			
	<b>Samedi 18 octobre 2014</b> OP : 09 h 30 – DE : 10 h 30 (les tests se dérouleront le matin en début de réunion après les 2 premières épreuves)		<b>USSEL (19)</b> <b>Piscine municipale</b>
	<b>Titulaires du test</b> <b>ENF2-Pass'sports de l'eau</b> <b>Enfants nés en 2005 et avant</b> <b>et 2006</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>ENF3 - Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 14 octobre 2014 - 20 h</b> par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 16 octobre 2014 à 20 h dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

L'ENF 3 Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'École de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test ENF3-Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme ENF1-Sauv'nage ainsi que de l'ENF2-Pass'sports de l'eau.

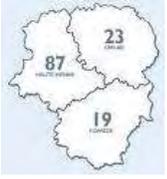
**Attention : l'accès à cette session de test ENF3 – Pass'compétition natation course n'est ouvert qu'aux nageurs rentrant dans leur 9<sup>ème</sup> année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2006 ou aux enfants nés en 2005 et avant qui le souhaitent et titulaires du test ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

#### Pass'compétition natation course :

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

#### ENGAGEMENTS :

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 14 octobre 2014 dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY ([charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr))

<b>Championnat de France Interclubs TC</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m
	<b>Organisation d'une seule poule</b>  <b>Samedi 8 novembre 2014</b> 1ère réunion : OP 13h30 – DE 15h00  <b>Dimanche 9 novembre 2014</b> 2 <sup>ème</sup> réunion : OP 13h30 – DE 15h00		<b>LIMOGES (87)</b> Piscine de Beaublanc
	<b>Toutes catégories d'âges</b>	<b>Compétition par équipe de clubs de dix nageurs</b>	
	<b>Droits d'engagement : 30 € par équipe</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➡ Confirmation de participations des équipes : lundi 20 octobre 2014</p> <p>➡ <b>Date limite d'envoi des engagements : mardi 4 novembre 2014 – 20 h</b>  Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à :  Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a>  avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

Les nageurs nés en 2004, 2005 et 2006 ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (ENF1-Sauv'nage, ENF2-Pass'sports de l'eau et ENF3-Pass'compétition natation course) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat mais également lors de l'intégration des performances sur le serveur fédéral. Les nageurs nés en 2007 et après ne peuvent pas participer.

### ■ Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France.

Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les «petits» de côtoyer les plus grands. Pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), le programme a bénéficié d'un toilettage. Afin de donner encore plus de rythme à chacune des réunions, le nombre d'épreuves de demi-fond a été diminué et celui des relais augmenté. Le10 x 100 m nage libre pour lancer les interclubs a fait place à un 10 x 50 m nage libre.

### ■ Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronomètres (bouton presseur) par ligne.

### ■ Contenu du programme

#### ■ Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages. *Classement au temps.*

#### ■ Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs)

4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

## Déroutement et organisation

Rappel du règlement fédéral : participation de 2 équipes Dames maximum et 2 équipes Messieurs maximum par club dans la poule régionale.

Les nouvelles équipes participeront si nécessaire dans les Championnats Interclubs Départementaux OPEN organisés le matin.

## Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

## Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

**Précision :** la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

### Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n°1) – Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n°2) – Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n°3) – Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel :** le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

## Mode de participation

Toutes les équipes remplissant les conditions énoncées dans les règlements sportifs FFN sont acceptées.

### **RAPPEL DU PRINCIPE DE QUALIFICATION DES EQUIPES :**

Priorité aux équipes ayant déjà un total de points réalisés lors des résultats des Interclubs 2014 (tableau en annexe).

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration **à la date du 9 octobre** de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série nationale seniors, en vigueur dans les Règlements sportifs.

## ■ Procédures d'engagements

**CONFIRMATION DE PARTICIPATION DES EQUIPES : lundi 20 octobre 2014 au comité régional du Limousin**

**Chaque club procédera aux engagements via [extranat.fr](http://extranat.fr) pour le mardi 4 novembre 2014 – 20h. Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à :**

**Charles FREBY : [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)**

**avec copie au secrétariat du comité régional : [natation-limousin-secretariat@orange.fr](mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr)**

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59:59:99 et seront affichés AT (absence de temps).

## ■ Droits d'engagements

Les engagements sont fixés à 30€ par équipe

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## ■ Forfaits

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur [extranat.fr](http://extranat.fr), à la date du jeudi 6 novembre 2014 avant 20 h 00, dernier délai.

## ■ Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes. À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

### ■ La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

### ■ La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

### ■ La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
  - les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.
- Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

## ■ Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

## ■ Récompenses

Une coupe sera remise au vainqueur du classement DAMES, du classement MESSIEURS, du classement GENERAL (3 coupes).

## Programme

<b>Samedi 8 novembre 2014</b>	<b>Dimanche 9 novembre 2014</b>
<b>1<sup>ère</sup> réunion</b>	<b>2<sup>ème</sup> réunion</b>
<b>OP 13h30 – DE 15h00</b>	<b>OP 13h30 – DE 15h00</b>
1 - 10 x 50 NL dames	15 - 4 x 200 NL dames
2 - 10 x 50 NL messieurs	16 - 4 x 200 NL messieurs
3 - 100 Dos dames	17 - 200 Dos dames
4 - 200 Dos messieurs	18 - 100 Dos messieurs
5 - 100 Brasse dames	19 - 200 Brasse dames
6 - 200 Brasse messieurs	20 - 100 Brasse messieurs
7 - 100 NL dames	21 - 400 NL dames
8 - 400 NL messieurs	22 - 100 NL messieurs
9 - 100 Papillon dames	23 - 200 Papillon dames
10 - 200 Papillon messieurs	24 - 100 Papillon messieurs
11 - 100 4 N dames	25 - 200 4 N dames
12 - 200 4 N messieurs	26 - 100 4 N messieurs
<b>Pause 15'</b>	<b>Pause 15'</b>
13 - 4 x 100 NL dames	27 - 4 x 100 4 N dames
14 - 4 x 100 NL messieurs	28 - 4 x 100 4 N messieurs

*\*Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient au minimum 1h30 avant chaque début de réunion.*

**NB-** les nageurs nés en 2004, 2005 et 2006 auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (ENF1-Sauv'nage, ENF2-Pass'sports de l'eau et ENF3-Pass'compétition natation course) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat. Les nageurs nés en 2007 et après ne peuvent pas participer.



**cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN**

### **JUGE ARBITRE : à désigner**

Le juge arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'Interrégion. **Le ou les juges arbitres devront** figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

# RESULTATS DES INTERCLUBS LIMOUSIN SAISON 2014

**BRIVE LA GAILLARDE**  
**Piscine du Stade Nautique**  
**du 9 au 10 novembre 2013 - Bassin de 25 m**

<b>EQUIPES DAMES</b>			
1.	ASPTT LIMOGES (1) [49e]	15 310 pts	Nationale 2
2.	CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (1) [71e]	14 915 pts	Nationale 2
3.	CLUB DES NAGEURS DE TULLE (1) [294e]	12 146 pts	
4.	CAPO CSL RVI LIMOGES NATATION (1) [456e]	10 720 pts	
5.	CN LA SOUTERRAINE (1) [482e]	10 576 pts	
6.	CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (2) [568e]	9 927 pts	
7.	CN GUÉRET (1) [626e]	9 451 pts	
8.	ASPTT LIMOGES (2) [717e]	8 803 pts	
---	NOBLAT AQUATIQUE CLUB (1) [1394e]	0 pts	Non classé
---	CLUB DES NAGEURS DE TULLE (2) [1394e]	0 pts	Non classé
---	ASSJ NATATION VIENNE GLANE (1) [1394e]	0 pts	Non classé
---	DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE (1) [1394e]	0 pts	Non classé

<b>EQUIPES MESSIEURS</b>			
1.	CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (1) [164e]	14 450 pts	Nationale 2
2.	ASPTT LIMOGES (1) [203e]	14 087 pts	Nationale 2
3.	CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (2) [568e]	10 793 pts	
4.	CN GUÉRET (1) [612e]	10 438 pts	
5.	CLUB DES NAGEURS DE BRIVE (3) [1360e]	5 365 pts	
---	NOBLAT AQUATIQUE CLUB (1) [1592e]	0 pts	Non classé
---	CLUB DES NAGEURS DE TULLE (1) [1592e]	0 pts	Non classé
---	ASSJ NATATION VIENNE GLANE (1) [1592e]	0 pts	Non classé
---	CAPO CSL RVI LIMOGES NATATION (1) [1592e]	0 pts	Non classé
---	DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE (1) [1592e]	0 pts	Non classé

Championnats Interclubs des Maîtres Open				extraNat
	<b>Compétition d'animation</b> <b>Qualificative pour les II<sup>es</sup> Championnats de France Interclubs des Maîtres</b>			6X25m
	<b>Dimanche 16 novembre 2014</b> OP 14 h 00 – DE 15 h00		<b>BRIVE (19)</b> Piscine stade nautique	
	<b>25 ans et plus</b> <b>(1989 et avant)</b>	<b>Compétition par équipe de clubs</b> <b>Catégories « Maîtres » de la FINA</b>		
	<b>Droits d'engagement : 30 € par équipe</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>			
	<b>Date limite d'envoi des engagements : lundi 10 novembre 2014, 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a> <b>➡ Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 13 novembre 2014, 20 h dernier délai.</b>			

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et sans notion de sexe et qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau. Depuis le millésime 2014, le dixième, elle a abandonné l'intitulé meeting national interclubs pour championnats de France interclubs, une appellation plus valorisante pour une compétition ô combien innovante à bien des égards.

Le comité régional organise les Championnats Interclubs des Maîtres. Cette édition régionale servira de base de qualification pour les Championnats de France Interclubs des Maîtres. Les performances réalisées pourront être qualificatives au 21<sup>ème</sup> Championnat de France des Maîtres.

### ■ Ouverture de la compétition

Les Championnats Interclubs des Maîtres est une compétition « open », elle est donc ouverte à tous les licenciés(ées) de la FFN. Cependant, une priorité sera donnée aux équipes du Limousin. Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint, des équipes hors région pourront être acceptées.

### ■ Engagement

Les clubs enverront leurs engagements via extraNat.fr pour le lundi 10 novembre 2014 à 20 h  
 Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extraNat.fr, à la date du jeudi 13 novembre 2014 avant 20 h, dernier délai.

### ■ Droits d'engagements

Fixés à 30€ par équipe. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

### ■ Détail des épreuves

- ➡ Nage libre : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs), 400 m (dames ou messieurs).
- ➡ Dos : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- ➡ Brasse : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- ➡ Papillon : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- ➡ 4 Nages : 200 m (dames ou messieurs).
- ➡ Relais : 4 x 50 m 4 Nages (composées obligatoirement de 2 dames et 2 messieurs) et 10 x 50 m NL (libre dans sa composition).

Les séries se nageront classement au temps.

### ■ Disposition particulière

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses et nageurs du même club.

Seules trente équipes seront acceptées pour participer à la compétition.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrentes et concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 NL est obligatoire).

### ■ Classement

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

### ■ Récompenses

Les trois premières équipes seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle pour chacun des 10 membres des équipes.

### ■ JURY DES INTERCLUBS



: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

Il est autorisé à certains officiels de s'absenter de leur poste pour participer à la compétition.

<b>Programme des Interclubs des Maîtres BRIVE (19)</b>	
<b>Dimanche 16 novembre 2014</b> <b>OP : 14 h 00 / DE : 15 h 00</b>	
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. 4 x 50 m 4 Nages</li><li>2. 400 m nage libre</li><li>3. 100 m papillon</li><li>4. 50 m dos</li><li>5. 100 m brasse</li><li>6. 50 m nage libre</li><li>7. 50 m papillon</li><li>8. 100 m dos</li><li>9. 50 m brasse</li><li>10. 100 m nage libre</li><li>11. 200 m 4 nages</li><li>12. 10 x 50 m nage libre</li></ol>

<b>CHAMPIONNATS REGIONAUX EN 25 M</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition qualificative, performances qualificatives pour :</b> - les Championnats IRSO-N2 25m des 19 ,20 et 21 décembre 2014 - Championnat régional ETE en 50 m des 13 et 14 juin 2015		 <b>6X25m</b> Chronométrage automatique
	<b>Samedi 6 décembre 2014</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 7h30 – DE 9h00 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30  <b>Dimanche 7 décembre 2014</b> 3 <sup>ème</sup> réunion MATIN OP 7h30 – DE 9h00 4 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30	<b>POITIERS (86)</b> <b>Piscine de la Ganterie</b>  <b>Comité organisateur : Poitou-Charentes</b>	
	<b>Minimes, Cadets, Juniors/Seniors</b> <b>F. et G. 14 ans et plus (2001 et avant)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 3€ par épreuve individuelle et par nageur</b> <b>7€ par équipe et par relais</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de : Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes		
	 <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 2 décembre 2014 - 23h59</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a>  <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 4 décembre 2014 - 23h59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## Principes et règlements communs aux deux régions :

- Organisation commune des Championnats régionaux hiver en 25 mètres regroupant l'ensemble des clubs des deux régions.
- Alternance sur les 4 ans de l'olympiade pour l'organisation de ces championnats :
  - o 2013 et 2014 : comité du Limousin
  - o 2015 et 2016 : comité Poitou-Charentes.

### Dates et lieu

- Les 06 et 07/12/2014, à Poitiers.

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition est la première des deux portes pour accéder au parcours interrégional. En effet, les championnats régionaux en bassin de 25m sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux en bassin de 25m, seule voie d'accès au parcours interrégional en début de saison. Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès au parcours interrégional avec les championnats régionaux d'été, mi-juin.

### Date de la réunion technique

La réunion technique est fixée au samedi 6 décembre 2014 à 8h00

### Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes.

Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation des championnats régionaux en bassin de 25 mètres. L'alternance des lieux ayant été définie lors de la réunion du 7 juin 2012, le Comité Poitou-Charentes est en charge de cette organisation en 2015 et en 2016.

## ■ Equipements

Bassin de 25m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives.

## ■ Durée

Deux jours, quatre réunions.

### ■ Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,  
50 m dos, 100 m dos, 200 m dos,  
50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse,  
50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon,  
100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50m, 100m et 200m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.*

*Finale C pour les minimes non qualifiés en finales A et B toutes catégories pour les 50m, 100m et 200m.*

*Pour les 400 m, 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin, série rapide l'après-midi).*

## ■ Jury

**L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.** S'agissant d'une compétition de référence départementale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

## ■ Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs classés sur la série régionale minimes et au-dessus. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des championnats départementaux en bassin de 25 m, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux en bassin de 25 m. Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats interrégionaux en bassin de 25m. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

## ■ Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 02/12/2014 à 23h59.

Les engagements doivent être envoyés à M. Charles Freby par courriel : [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr) avec copie aux comités régionaux du Limousin ([natation-limousin-secretariat@orange.fr](mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr)) et du Poitou Charentes.

Mise en ligne et gestion informatique par le comité du Poitou Charentes.

## ■ Droits d'engagements

Fixés à 3€ par épreuve et par nageur.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin).

## ■ Récompenses

Tous les podiums (épreuves individuelles) sont communs aux deux régions.

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) de chaque épreuve et chaque catégorie: minimes, cadets, juniors et seniors (soit 3 catégories) (102 OR, 102 ARGENT, 102 BRONZE).

Les récompenses seront fournies par le comité organisateur.

## Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

<b>Samedi 06 décembre 2014</b>	
<b>1<sup>ère</sup> réunion</b>	<b>2<sup>ème</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9 h00</b>	<b>Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h30</b>
1 – 200 4 N dames (séries)	17– 200 4 N dames (finales C*, B, A)
2 – 200 4 N messieurs (séries)	18– 200 4 N messieurs (finales C*, B, A)
3 – 200 NL dames (séries)	19– 200 NL dames (finales C*, B, A)
4 – 200 NL messieurs (séries)	20– 200 NL messieurs (finales C*, B, A)
5 – 200 Dos dames (séries)	21– 200 Dos dames (finales C*, B, A)
6 – 200 Dos messieurs (séries)	22– 200 Dos messieurs (finales C*, B, A)
7 – 100 Brasse dames (séries)	23– 100 Brasse dames (finales C*, B, A)
8 – 100 Brasse messieurs (séries)	24– 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
9 – 1500 NL dames (séries lentes)	25– 1500 NL dames (série rapide)
10 – 1500 NL messieurs (séries lentes)	26– 1500 NL messieurs (série rapide)
11 – 100 Papillon dames (séries)	27 – 100 Papillon dames (finales C*, B, A)
12 – 100 Papillon messieurs (séries)	28– 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
13 – 50 NL dames (séries)	29– 50 NL dames (finales C*, B, A)
14 – 50 NL messieurs (séries)	30– 50 NL messieurs (finales C*, B, A)
15 – 400 4 N dames (séries lentes)	31– 400 4 N dames (série rapide)
16 – 400 4 N messieurs (séries lentes)	32– 400 4 N messieurs (série rapide)

<b>Dimanche 07 décembre 2014</b>	
<b>3<sup>ème</sup> réunion</b>	<b>4<sup>ème</sup> réunion</b>
<b>Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9 h00</b>	<b>Ouverture des portes : 14 h00 Début des épreuves : 15h30</b>
33– 800 NL dames (séries lentes)	53– 800 NL dames (série rapide)
34– 800 NL messieurs (séries lentes)	54– 800 NL messieurs (série rapide)
35– 200 Brasse dames (séries)	55– 200 Brasse dames (finales C*, B, A)
36– 200 Brasse messieurs (séries)	56– 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
37– 100 NL dames (séries)	57– 100 NL dames (finales C*, B, A)
38– 100 NL messieurs (séries)	58– 100 NL messieurs (finales C*, B, A)
39– 200 Papillon dames (séries)	59– 200 Papillon dames (finales C*, B, A)
40– 200 Papillon messieurs (séries)	60– 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
41– 100 Dos dames (séries)	61– 100 Dos dames (finales C*, B, A)
42– 100 Dos messieurs (séries)	62– 100 Dos messieurs (finales C*, B, A)
43– 50 Brasse dames (séries)	63– 50 Brasse dames (finales C*, B, A)
44– 50 Brasse messieurs (séries)	64– 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
45– 50 Dos dames (séries)	65– 50 Dos dames (finales C*, B, A)
46– 50 Dos messieurs (séries)	66– 50 Dos messieurs (finales C*, B, A)
47– 50 Papillon dames (séries)	67– 50 Papillon dames (finales C*, B, A)
48– 50 Papillon messieurs (séries)	68– 50 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
49– 100 4N dames (séries)	69– 100 4N dames (finales C*, B, A)
50– 100 4N messieurs (séries)	70– 100 4N messieurs (finales C*, B, A)
51– 400 NL dames (séries lentes)	71– 400 NL dames (série rapide)
52– 400 NL messieurs (séries lentes)	72– 400 NL messieurs (série rapide)
	NB : - La finale C* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

## GRILLE DE QUALIFICATION

### GRILLE DE QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT REGIONAL HIVER - 25 M

DAMES								
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus
50 NL	0:34,90	0:34,34	0:33,78	0:33,51	0:33,06	0:32,76	0:32,62	0:31,89
100 NL	1:16,24	1:14,91	1:13,68	1:13,11	1:12,13	1:11,46	1:11,17	1:09,56
200 NL	2:46,00	2:43,16	2:40,47	2:39,22	2:37,09	2:35,63	2:35,00	2:31,51
400 NL	5:47,55	5:41,68	5:36,05	5:33,43	5:28,97	5:25,92	5:24,61	5:17,28
800 NL	11:56,31	11:44,16	11:32,56	11:27,16	11:17,97	11:11,68	11:08,97	10:53,88
1500 NL	22:59,79	22:36,25	22:13,90	22:03,50	21:45,80	21:33,68	21:28,48	20:59,39
50 Dos	0:40,18	0:39,50	0:38,85	0:38,55	0:38,03	0:37,68	0:37,53	0:36,68
100 Dos	1:26,42	1:24,96	1:23,56	1:22,91	1:21,80	1:21,04	1:20,72	1:18,90
200 Dos	3:05,19	3:02,00	2:59,00	2:57,61	2:55,23	2:53,60	2:52,91	2:49,00
50 Bra.	0:44,47	0:43,71	0:42,99	0:42,66	0:42,08	0:41,69	0:41,53	0:40,59
100 Bra.	1:36,84	1:35,30	1:33,73	1:33,00	1:31,76	1:30,91	1:30,54	1:28,50
200 Bra.	3:28,25	3:24,71	3:21,34	3:19,77	3:17,10	3:15,27	3:14,48	3:10,09
50 Pap.	0:37,19	0:36,56	0:35,96	0:35,68	0:35,20	0:34,87	0:34,73	0:33,95
100 Pap.	1:23,31	1:21,97	1:20,62	1:19,99	1:18,92	1:18,19	1:17,87	1:16,11
200 Pap.	3:03,29	3:00,23	2:57,26	2:55,87	2:53,52	2:51,91	2:51,22	2:47,36
200 4 N.	3:09,01	3:05,91	3:02,84	3:01,42	2:58,99	2:57,33	2:56,62	2:52,63
400 4 N.	6:39,15	6:32,31	6:25,85	6:22,84	6:17,72	6:14,21	6:12,71	6:04,29

MESSIEURS								
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus
50 NL	0:30,65	0:30,14	0:29,64	0:29,41	0:29,02	0:28,75	0:28,63	0:27,99
100 NL	1:07,71	1:06,56	1:05,47	1:04,95	1:04,09	1:03,49	1:03,24	1:01,81
200 NL	2:29,68	2:27,19	2:24,76	2:23,63	2:21,71	2:20,39	2:19,83	2:16,67
400 NL	5:18,21	5:12,91	5:07,75	5:05,35	5:01,27	4:58,47	4:57,27	4:50,56
800 NL	11:03,15	10:51,84	10:41,10	10:36,09	10:27,59	10:21,76	10:19,26	10:05,28
1500 NL	21:03,18	20:40,56	20:20,12	20:10,60	19:54,42	19:43,33	19:38,57	19:11,97
50 Dos	0:35,45	0:34,87	0:34,30	0:34,03	0:33,57	0:33,26	0:33,13	0:32,38
100 Dos	1:16,61	1:15,36	1:14,12	1:13,54	1:12,56	1:11,88	1:11,60	1:09,98
200 Dos	2:47,22	2:44,40	2:41,69	2:40,43	2:38,29	2:36,82	2:36,19	2:32,66
50 Bra.	0:38,97	0:38,30	0:37,67	0:37,38	0:36,88	0:36,53	0:36,39	0:35,57
100 Bra.	1:25,34	1:23,96	1:22,58	1:21,93	1:20,84	1:20,09	1:19,76	1:17,96
200 Bra.	3:05,64	3:02,56	2:59,55	2:58,15	2:55,76	2:54,13	2:53,43	2:49,52
50 Pap.	0:33,22	0:32,67	0:32,13	0:31,88	0:31,45	0:31,16	0:31,04	0:30,33
100 Pap.	1:14,14	1:12,87	1:11,67	1:11,11	1:10,16	1:09,51	1:09,23	1:07,67
200 Pap.	2:44,67	2:41,83	2:39,16	2:37,92	2:35,81	2:34,36	2:33,74	2:30,27
200 4 N.	2:49,12	2:46,34	2:43,60	2:42,33	2:40,16	2:38,67	2:38,03	2:34,46
400 4 N.	6:01,13	5:54,88	5:49,03	5:46,31	5:41,68	5:38,51	5:37,15	5:29,54

1 <sup>ère</sup> Etape du MICATHLON				ExtraNat
	Compétition qualificative, performances qualificatives pour : - la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes - les Championnats départementaux d'été - et les Championnats régionaux été en bassin de 50 m			5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 18 janvier 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>TULLE (19)</b> <b>Centre Aqua-récréatif</b> <b>« L'Auzelou »</b>	
	Minimes, Cadets, Juniors, Seniors de la région (pas de grille d'accès)			
	<b>Droits d'engagement : 6 € par nageur et par étape</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 13/01/2015 – 23 h 59</b> ➔ <b>Déclaration des forfaits : jeudi 15/01/2015 à 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>			

## Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

Date protégée, seule une organisation du département du lieu de la compétition, complémentaire à la compétition régionale et ne concernant donc pas les mêmes catégories d'âges peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les minimes, cadets, juniors, seniors de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

L'accès à ces étapes du Micathlon est donc libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Les benjamins ne sont pas autorisés à participer.

Les maîtres sont autorisés à participer, ils sont classés avec les seniors.

Les épreuves sont nagées classement au temps, toutes catégories confondues.

## Principes et règlements communs aux deux régions

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- **Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée en 2 réunions, soit :**
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 18/01/2015 à Tulle (à confirmer)
  - o 2<sup>ème</sup> étape : le 08/02/2015 à Brive
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 15/03/2015 à Ussel
- **Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :**
  - o 200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs
  - o 180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - o 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs

## Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.

- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes, juniors, seniorsfilles
  - o 4100 points pour les cadets, juniors, seniors garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

## Droits d'engagements

6 € par nageur et par étape  
Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font via extraNat.fr.

## Classement

Un classement spécifique sortira pour cette 1<sup>ère</sup> étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes, les Cadets, les Juniors et les Seniors.

Un classement Minimes, un classement Cadets, un classement Juniors et un classement Seniors uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

## Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

## Programme de la 1<sup>ère</sup> étape du MICATHLON

Dimanche 18 janvier 2015	
1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 800 NL Dames	7. 400 4N Dames
2. 800 NL Messieurs	8. 400 4N Messieurs
3. 50 Pap Dames	9. 50 Dos Dames
4. 50 Pap Messieurs	10. 50 Dos Messieurs
5. 200 4N Dames	11. 200 Brasse Dames
6. 200 4N Messieurs	12. 200 Brasse Messieurs

**Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>ENF3 - PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>			
	 <b>2<sup>ème</sup> session de passage de Tests ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>		 <b>5X25m</b>
	<b>Samedi 24 janvier 2015</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h15</b> (les tests se dérouleront le matin en début de réunion après les 2 premières épreuves)		<b>GUERET (23)</b> <b>Piscine municipale</b>
	<b>Titulaires du test ENF2-Pass'sports de l'eau Enfants nés en 2005 et avant et 2006</b>	<b>Programme d'Initiation ENF3 - Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 20 janvier 2015 - 20 h</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 22 janvier 2015 à 20 h dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

L'ENF3 Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test ENF3-Pass'compétition natation course il faut être titulaire du diplôme ENF1-Sauv'nage ainsi que de l'ENF2-Pass'sports de l'eau.

**Attention : l'accès à cette session de test ENF3 – Pass'compétition natation course n'est ouvert qu'aux nageurs rentrant dans leur 9<sup>ème</sup> année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2006 ou aux enfants nés en 2005 et avant qui le souhaitent et titulaires du test ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

#### **ENF3-Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

#### **ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 20 janvier 2015 à 20 h dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY - [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)

<b>INTERCLUBS BENJAMINS EN 25 M</b> <b>2<sup>ème</sup> plot</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 24 janvier 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h15 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>GUERET (23)</b> Piscine municipale
	<b>BENJAMINS</b> ■ Catégories d'âge : F.et G.12 et 13 ans (2003 et 2002) ■ Équipes de 4 nageurs		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par nageur et par plot</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 20 janvier 2015 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais et la liste des nageurs ne pouvant être intégrés dans une équipe par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 22 janvier 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Succédant aux précédents interclubs benjamins du premier trimestre sportif, il marque une progressivité entre le premier plot des interclubs et le premier plot du Natathlon 12-13 ans. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (4 en filles et 4 en garçons)  
100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)  
4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

### Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### Mode de participation

Il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

Un nageur doit **impérativement** participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

**A l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.**

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). **Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.**

#### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 20 janvier 2015 à 20 h.

#### **Droits d'engagements**

Fixés à 2€ par nageur et par plot.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

#### **Classements spécifiques à la compétition**

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

**NB** - Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

#### **Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »**

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plots.

Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot. Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

**Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.**

#### **Récompenses des Interclubs Benjamins 2<sup>ème</sup> plot**

Une coupe aux 3 premiers clubs Dames et Messieurs.

#### **Programme (voir le déroulement pages suivantes, avec le programme des Interclubs Minimés)**

**Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>INTERCLUBS MINIMES EN 25 M</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 24 janvier 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h15</b> 2 <sup>ème</sup> réunion <b>APRES-MIDI OP 14h – DE 15h</b>		<b>GUERET (23)</b> <b>Piscine municipale</b>
	<b>MINIMES</b> ■ Catégories d'âge : F. et G. 14 et 15 ans (2001 et 2000) ■ Équipes de 4 nageurs		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par nageur et par plot</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 20 janvier 2015 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais et la liste des nageurs ne pouvant être intégrés dans une équipe par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 22 janvier 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Dans la continuité des deux plots des Interclubs benjamins, les Interclubs minimales permettent aux clubs de maintenir un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs. Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie minimales. Dans le règlement du classement national en natation course, les interclubs minimales sont le deuxième maillon de la chaîne pour prétendre bénéficier des points attribués pour cette famille de compétitions, le premier maillon étant les interclubs benjamins et le dernier maillon les interclubs toutes catégories.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (4 en filles et 4 en garçons)  
100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)  
- Relais : 4 x 200 m nage libre et 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

### ■ Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### ■ Mode de participation

Il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. L'accès est ouvert à tous les nageurs minimales (filles et garçons) de la région.

Un nageur doit **impérativement** participer à deux épreuves individuelles et aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera obligatoirement composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées (en attente de développement informatique). Toutes les performances seront prises en compte. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). **Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.**

**A l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.**

### ■ Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 20 janvier 2015 à 20h.

### ■ Droits d'engagements

Fixés à 2€ par nageur et par plot.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

### ■ Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour le classement général.

Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**. Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les organisations se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans les classements spécifiques de la compétition.

**NB** - Le 4 x (100m4nages), chaque relayeur effectuant un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

### ■ Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

### ■ Récompenses des Interclubs Minimes

Une coupe aux 3 premiers clubs Dames et Messieurs.

### ■ Programme et horaires des Interclubs BENJAMINS et MINIMES

<b>Samedi 24 janvier 2015 MATIN OP 8 h 00 – DE 9 h 15</b>	<b>Samedi 24 janvier 2015 APRES-MIDI OP 14 h 00 – DE 15 h 00</b>
1. Relais 4 X 200 NL Dames Benjamins	19. 100 Brasse Dames Benjamins
2. Relais 4 X 200 NL Messieurs Benjamins	20. 100 Brasse Messieurs Benjamins
3. Relais 4 X 200 NL Mixte Benjamins	21. 100 Brasse Mixte Benjamins
4. Relais 4 X 200 NL Dames Minimes	22. 100 Brasse Dames Minimes
5. Relais 4 X 200 NL Messieurs Minimes	23. 100 Brasse Messieurs Minimes
6. Relais 4 X 200 NL Mixte Minimes	24. 100 Brasse Mixte Minimes
7. 100 Papillon Dames Benjamins	25. 100 NL Dames Benjamins
8. 100 Papillon Messieurs Benjamins	26. 100 NL Messieurs Benjamins
9. 100 Papillon Mixte Benjamins	27. 100NL Mixte Benjamins
10. 100 Papillon Dames Minimes	28. 100 NL Dames Minimes
11. 100 Papillon Messieurs Minimes	29. 100 NL Messieurs Minimes
12. 100 Papillon Mixte Minimes	30. 100 NL Mixte Minimes
13. 100 Dos Dames Benjamins	31. Relais 4 X (100 4 nages) Dames Benjamins
14. 100 Dos Messieurs Benjamins	32. Relais 4 X (100 4 nages) Messieurs Benjamins
15. 100Dos Mixte Benjamins	33. Relais 4 X (100 4 nages) Mixte Benjamins
16. 100 Dos Dames Minimes	34. Relais 4 X (100 4 nages) Dames Minimes
17. 100 Dos Messieurs Minimes	35. Relais 4 X (100 4 nages) Messieurs Minimes
18. 100 Dos Mixte Minimes	36. Relais 4 X (100 4 nages) Mixte Minimes
	<i>*Mixte (sexes et/ou clubs)</i>

**Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>2<sup>ème</sup> Etape du MICATHLON</b>				<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition qualificative, performances qualificatives pour :</b> - la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes - les Championnats départementaux d'été - et les championnats régionaux été			6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 8 février 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>BRIVE (19)</b> <b>Piscine du Stade Nautique</b>	
	<b>Minimes, Cadets, Juniors, Seniors de la région (pas de grille d'accès)</b>			
	<b>Droits d'engagement : 6 € par nageur et par étape</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 3 février 2015 - 23h59</b></li> <li>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 5 février 2015 - 23h59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></li> </ul>			

## Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

**Date protégée, seule une organisation du département du lieu de la compétition, complémentaire à la compétition régionale et ne concernant donc pas les mêmes catégories d'âges peut se dérouler sur cette même journée.**

**Tous les minimes, cadets, juniors, seniors de la région** (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

L'accès à ces étapes du Micathlon est donc libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Les benjamins ne sont pas autorisés à participer.

Les maîtres sont autorisés à participer, ils sont classés avec les seniors.

Les épreuves sont nagées classement au temps, toutes catégories confondues.

## Principes et règlements communs aux deux régions

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- **Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée en 2 réunions, soit :**
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 18/01/2015 à Tulle (à confirmer)
  - o **2<sup>ème</sup> étape : le 08/02/2015 à Brive**
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 15/03/2015 à Ussel
- **Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :**
  - o **200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
  - o 180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - o 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs

## Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes, juniors, seniors filles
  - o 4100 points pour les cadets, juniors, seniors garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

## Droits d'engagements

6 € par nageur et par étape

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font via extraNat.fr.

## Classement

Un classement spécifique sortira pour cette 2<sup>ème</sup> étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes, les Cadets, les Juniors et les Seniors.

Un classement Minimes, un classement Cadets, un classement Juniors et un classement Seniors uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

## Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

## Programme de la 2<sup>ème</sup> étape du MICATHLON

<b>Dimanche 8 février 2015</b> <b>1<sup>ère</sup> réunion</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b>	<b>Dimanche 8 février 2015</b> <b>2<sup>ème</sup> réunion</b> <b>APRES-MIDI OP 14h00 – DE 15h00</b>
1. 400 4N Dames	7. 400 NL Dames
2. 400 4N Messieurs	8. 400 NL Messieurs
3. 50 NL Dames	9. 50 Brasse Dames
4. 50 NL Messieurs	10. 50 Brasse Messieurs
5. 200 Dos Dames	11. 200 Papillon Dames
6. 200 Dos Messieurs	12. 200 Papillon Messieurs

**Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>NATATHLON 12 et 13 ans – 1<sup>ère</sup> étape</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 15 février 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>GUERET (23)</b> <b>Piscine municipale</b>
	2003-2002 (12 et 13 ans)	<b>Benjamines et benjamins</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 10 février 2015 - 20h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 12 février 2015 – 20h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de dix courses programmées sur quatre plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures.

Le Natathlon 12-13 ans a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement).

Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec cinq épreuves au programme.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon 12-13 ans est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des dix épreuves.

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 12 et 13 ans sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 4 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - 1<sup>ère</sup> étape : **le 15/02/2015 à Guéret**
  - 2<sup>ème</sup> étape : le 29/03/2015 à Saint-Léonard
  - 3<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons
  - 4<sup>ème</sup> étape : le 31/05/2015 à Saint-Léonard

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, 12 ans et 13 ans** (10 en filles et 10 en garçons)  
100 m nage libre, 200 m nage libre, 800 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 400 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.**

### Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins 12 et 13 ans (filles et garçons) de la région.  
A chacune des 4 étapes, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur les cinq épreuves proposées.

### Gestion informatique

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

### Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 10 février 2015 à 20 h.

### Droits d'engagements

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.  
Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

### Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des 4 étapes, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 12 et 13 ans, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des dix épreuves** nagées au cours des 4 plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 4 plots du Natathlon 12 et 13 ans.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

### Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon 12 et 13 ans et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.



: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

### Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

Règles du Limousin.

### Programme de la 1<sup>ère</sup> étape du Natathlon 12 et 13 ans

Dimanche 15 février 2015	
1 <sup>ère</sup> réunion OP 8 h 00 – DE 9 h 30	2 <sup>ème</sup> réunion OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. 100 Papillon filles et garçons	3. 200 Dos filles et garçons
2. 400 4N filles et garçons	4. 100 Brasse filles et garçons
	5. 200 NL filles et garçons

### Les récompenses

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN DES MAÎTRES</b>				<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>			4X25m
	<b>Dimanche 8 mars 2015</b> OP 14 h 00 - DE 15 h 00		<b>Aixe sur Vienne (87)</b> <b>Piscine municipale</b>	
	<b>Compétition ouverte aux nageurs(ses) de 25 ans et plus (1990 et avant)</b>			
	<b>Droits d'engagement : 2,50 € par nageur et par épreuve – Relais : 2 €</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 3 mars 2015 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></li> <li>➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 5 mars 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></li> <li>➤ <b>Pas d'amende pour les forfaits déclarés avant 20 h le jeudi 5 mars 2015,</b></li> <li>➤ <b>Une amende de 5 € pour tout forfait déclaré du jeudi 5 mars 2015 après 20 h jusqu'au début de la réunion,</b></li> <li>➤ <b>Une amende de 10 € pour forfait non déclaré avant le début de la réunion.</b></li> </ul>			

### Règlement :

- La compétition respecte la réglementation de la Fédération Internationale de Natation.
- Elle est ouverte aux personnes âgées de 25 ans et plus, titulaires d'une licence FFN.
- Il est appliqué la règle des deux départs.

### Epreuves de relais :

- 4 X 50 NL Mixte (peu importe la répartition H/F)
- 4 X 50 4N Mixte (peu importe la répartition H/F)

### Epreuves individuelles :

Papillon : 50 m, 100 m - Dos : 50 m, 100 m - Brasse : 50 m, 100 m - Nage libre : 50 m, 100 m, 800 m, - 4 Nages : 100 m

- Les épreuves individuelles sont nagées, dames puis messieurs, toutes catégories confondues suivant les temps d'engagement annoncés.
- Les participants ont le droit de nager un nombre limité d'épreuves individuelles : 2 au maximum.
- Les épreuves ne sont pas soumises à des temps qualificatifs.

### Engagements :

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 3 mars 2015 à 20h.

### Droits d'engagements :

- Fixés à 2,50€ par nageur et par épreuve et à 2€ par relais. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

## Ordre des nages :

1. Relais 4 X 50 NL Mixte
2. 100 4 Nages – Dames et Messieurs
3. 50 NL – Dames et Messieurs
4. 100 Dos – Dames et Messieurs
5. 50 Brasse – Dames et Messieurs
6. 100 Papillon – Dames et Messieurs
7. 800 NL – Dames et Messieurs
8. 50 Dos – Dames et Messieurs
9. 100 Brasse – Dames et Messieurs
10. 50 Papillon – Dames et Messieurs
11. 100 NL – Dames et Messieurs
12. Relais 4 X 50 4 Nages Mixte

## Classements :

Les points seront affectés selon le barème suivant aux 5 premiers classés de chaque épreuve dans chaque catégorie.

Le club vainqueur sera le club ayant totalisé le plus de points (classement Dames et Messieurs).

- Une place de 1<sup>er</sup> = 10 points
- Une place de 2<sup>ème</sup> = 6 points
- Une place de 3<sup>ème</sup> = 4 points
- Une place de 4<sup>ème</sup> = 3 points
- Une place de 5<sup>ème</sup> = 2 points

## Récompenses individuelles :

Une médaille aux premiers de chaque épreuve et chaque catégorie, Dames et Messieurs.

## Récompenses aux meilleurs clubs :

Une coupe aux trois meilleurs clubs au classement par points « à la place ».

**La remise des récompenses sera suivie du pot de l'amitié**



: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>3<sup>ème</sup> Etape du MICATHLON</b>			 ExtraNat
	<b>Compétition qualificative, performances qualificatives pour :</b> - la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes - les Championnats départementaux d'été - et les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 15 mars 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>USSEL (19)</b> Piscine municipale
	<b>Minimes, Cadets, Juniors, Seniors de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 6 € par nageur et par étape</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 10 mars 2015 - 23h59</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 12 mars 2015 – 23h59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

### Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

Date protégée, seule une organisation du département du lieu de la compétition, complémentaire à la compétition régionale et ne concernant donc pas les mêmes catégories d'âges peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les minimes, cadets, juniors et seniors de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

L'accès à ces étapes du Micathlon est donc libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

Les benjamins ne sont pas autorisés à participer.

Les maîtres sont autorisés à participer, ils sont classés avec les seniors.

Les épreuves sont nagées classement au temps, toutes catégories confondues.

### Principes et règlements communs aux deux régions

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- **Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée en 2 réunions, soit :**
  - o 1ère étape : le 18/01/2015 à Tulle (à confirmer)
  - o 2ème étape : le 08/02/2015 à Brive
  - o **3ème étape : le 15/03/2015 à Ussel**
- **Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :**
  - o 200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs
  - o **180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs**
  - o 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs

### Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes, juniors et seniors filles
  - o 4100 points pour les cadets, juniors et seniors garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

## Droits d'engagements

6 € par nageur et par étape  
Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font via extraNat.fr.

## Classement

Un classement spécifique sortira pour cette 3<sup>ème</sup> étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes, les Cadets, les Juniors et les Seniors.

Un classement Minimes, un classement Cadets, un classement juniors et un classement seniors uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

## Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

## Programme de la 3<sup>ème</sup> étape du MICATHLON

<b>Dimanche 15 mars 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 15 mars 2015</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 50 Papillon Dames	11. 50 NL Dames
2. 50 Papillon Messieurs	12. 50 NL Messieurs
3. 50 Dos Dames	13. 50 Brasse Dames
4. 50 Dos Messieurs	14. 50 Brasse Messieurs
5. 100 Brasse Dames	15. 100 Pap Dames
6. 100 Brasse Messieurs	16. 100 Pap Messieurs
7. 400 4N Dames	17. 200 NLDames
8. 400 4N Messieurs	18. 200 NL Messieurs
9. 100 NL Dames	19. 100 Dos Dames
10. 100 NL Messieurs	20. 100 Dos Messieurs

**Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

<b>ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>			
	 <b>3<sup>ème</sup> session de passage de Tests</b> <b>ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>		 <b>5X25m</b>
	<b>Dimanche 15 mars 2015</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b> (les tests se dérouleront le matin en début de réunion après les 2 premières épreuves)		<b>USSEL (19)</b> <b>Piscine municipale</b>
	<b>Titulaires du test</b> <b>ENF2-Pass'sports de l'eau</b> <b>Enfants nés en 2005 et avant et 2006</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>ENF3-Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 10 mars 2015 - 20 h</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 12 mars 2015 à 20 h dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

L'ENF3 Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test du Pass'compétition natation course il faut être titulaire du diplôme ENF1-Sauv'nage ainsi que de l'ENF2-Pass'sports de l'eau.

**Attention : l'accès à cette session de test ENF3 – Pass'compétition natation course n'est ouvert qu'aux nageurs rentrant dans leur 9ème année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2006 ou aux enfants nés en 2005 et avant qui le souhaitent et titulaires du test ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

**ENF3-Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

**ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 10 mars 2015 à 20 h dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY : [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)

<b>ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>			
	 <b>4<sup>ème</sup> session de passage de Tests</b> <b>ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>		 <b>5X25m</b>
	<b>Dimanche 29 mars 2015</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b> (les tests se dérouleront le matin en début de réunion après les 2 premières épreuves)		<b>SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)</b> <b>Espace « Aqua-Noblat »</b>
	<b>Titulaires du test</b> <b>ENF2-Pass'sports de l'eau</b> <b>Enfants nés en 2005 et avant et 2006</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>ENF3-Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 24 mars 2015 - 20 h</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 26 mars 2015 à 20 h dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test du Pass'compétition natation course il faut être titulaire du diplôme ENF1-Sauv'nage ainsi que de l'ENF2-Pass'sports de l'eau.

**Attention : l'accès à cette session de test ENF3 – Pass'compétition natation course n'est ouvert qu'aux nageurs rentrant dans leur 9<sup>ème</sup> année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2006 ou aux enfants nés en 2005 et avant qui le souhaitent et titulaires du test ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

#### **ENF3-Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

#### **ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 24 mars 2015 à 20 h dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY : [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)

NATATHLON 12 et 13 ans – 2 <sup>ème</sup> étape			extraNat
	Compétition d'animation		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 29 mars 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)</b> <b>Espace « Aqua-Noblat »</b>
	2003-2002 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 24 mars 2015 - 20 h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 26 mars 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de dix courses programmées sur quatre plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures.

Le Natathlon 12-13 ans a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement).

Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec cinq épreuves au programme.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon 12-13 ans est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des dix épreuves.

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 12 et 13 ans sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 4 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 15/02/2015 à Guéret
  - o 2<sup>ème</sup> étape : **le 29/03/2015 à Saint-Léonard**
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons
  - o 4<sup>ème</sup> étape : le 31/05/2015 à Saint-Léonard

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, 12 ans et 13 ans** (10 en filles et 10 en garçons)  
 100 m nage libre, 200 m nage libre, 800 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 400 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.**

### ■ Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins 12 et 13 ans (filles et garçons) de la région.

A chacune des 4 étapes, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur les cinq épreuves proposées.

#### **Gestion informatique**

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

#### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 24 mars 2015 à 20 h.

#### **Droits d'engagements**

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

#### **Classements spécifiques de la compétition**

À l'issue des 4 étapes, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 12 et 13 ans, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des dix épreuves** nagées au cours des 4 plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 4 plots du Natathlon 12 et 13 ans.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

#### **Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »**

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon 12 et 13 ans et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

---

## **Officiels-Jury**

**: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN**

#### **Jury**

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

#### **Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels**

Règles du Limousin

NATATHLON 11 ans et 10 ans et moins Plot 1			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 29 mars 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)</b> <b>Espace « Aqua-Noblat »</b>
	2004 (11 ans) 2005 et après (10 ans et moins)	<b>Titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 24 mars 2015 - 20 h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 26 mars 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

En amont du Natathlon 12-13 ans, la refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade 2013-2016 propose un Natathlon spécifique pour les 10 ans et moins et un Natathlon pour les 11 ans, deux compétitions qui se veulent progressives et complémentaires en occupant le créneau du deuxième trimestre de l'année sportive. Toutes les deux sont organisées sur un circuit de trois plots qui aboutit sur une finale régionale spécifique.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 11 ans et 10 ans et moins sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 3 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - o **1<sup>ère</sup> étape : le 29/03/2015 à Saint-Léonard**
  - o **2<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons**
  - o **3<sup>ème</sup> étape : le 31/05/2015 à Saint-Léonard**

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles des 11 ans** (5 en filles et 5 en garçons)  
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves individuelles des 10 ans et moins** (5 en filles et 5 en garçons)  
50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.  
*Classement au temps 10 ans et moins confondus.*

### ■ Mode de participation

- A chacune des 3 étapes du **Natathlon 11 ans**, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur, au **minimum trois épreuves du programme dont obligatoirement le 400 NL.**
  - o Mise en place d'une grille d'accès fixant le temps limite à 8'30 maximum sur le 400 NL.
- A chacune des 3 étapes du **Natathlon 10 ans et moins**, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur, au minimum trois épreuves du programme dont obligatoirement le 200 NL.
  - o Mise en place d'une grille d'accès fixant le temps limite à 4'15 maximum sur le 200 NL.

### **Gestion informatique**

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 24 mars 2015 à 20 h.

### **Droits d'engagements**

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

### **Classements spécifiques de la compétition**

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur de 11 ans devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 3 plots du Natathlon 11 ans

Pour être classé, un nageur de 10 ans et moins devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 3 plots du Natathlon 10 ans et moins.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

## **Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

### **Jury**

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### **Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels**

Les règlements du comité du Limousin s'appliquent pour tous les clubs, sur cette saison.

### **Programme de la 2<sup>ème</sup> étape du Natathlon 12 et 13 ans – 11 ans et 10 ans et moins**

<b>Dimanche 29 mars 2015</b>	
<b>1ère réunion MATIN OP 8h – DE 9h30</b>	<b>2ème réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00</b>
1. 50 NL filles et garçons 10 ans et moins	10. 50 Brasse filles et garçons 10 ans et moins
2. 100 NL filles et garçons 11 ans	11. 100 Brasse filles et garçons 11 ans
3. 200 Papillon filles et garçons 12 et 13 ans	12. 100 Dos filles et garçons 12 et 13 ans
4. 50 Papillon filles et garçons 10 ans et moins	13. 50 Dos filles et garçons 10 ans et moins
5. 100 Papillon filles et garçons 11 ans	14. 100 Dos filles et garçons 11 ans
6. 100 NL filles et garçons 12 et 13 ans	15. 800 NL filles et garçons 12 et 13 ans
7. 200 NL filles 10 ans et moins	16. 200 NL garçons 10 ans et moins
8. 400 NL filles 11 ans	17. 400 NL garçons 11 ans
9. 200 Brasse filles et garçons 12 et 13 ans	

### **Les récompenses**

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

Finale régionale du MICATHLON			ExtraNat
	Compétition qualificative, performances qualificatives pour : - les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		8X50m
	<p><b>Samedi 11 avril 2015</b>  1<sup>ère</sup> réunion : OP 7h30 – DE 9h00  2<sup>ème</sup> réunion : OP 14h – DE 15h30  3<sup>ème</sup> réunion : OP 19h – DE 20h</p> <p><b>Dimanche 12 avril 2015</b>  4<sup>ème</sup> réunion : OP 7h30 – DE 9h  5<sup>ème</sup> réunion : OP 14h – DE 15h30</p>	<b>Poitou-Charentes  LA ROCHELLE (17)  Comité organisateur : Limousin</b>	
	<b>Minimes, Cadets, Juniors et Séniors de la région Limousin et Poitou-Charentes  Benjamins de la région Poitou-Charentes uniquement</b>		
	<b>Droits d'engagement : 3 € par nageur et par épreuve</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de : <b>Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin</b> ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) <b>Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes</b>		
	<p>➔ <b>Date limite de confirmation des engagements sur extranat.fr : mardi 7 avril 2015 - 23 h 59</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 9 avril 2015 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

### ■ Principes et règlements communs aux deux régions

- Une seule finale du Micathlon regroupant l'ensemble des clubs des deux régions.

### ■ Dates et lieu

- Les 11 et 12/04/2015, à La Rochelle.

### ■ Règlement de la finale régionale du MICATHLON

- **Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.**
- Organisation commune Poitou-Charentes et Limousin. Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation de la finale régionale du Micathlon.

### ■ Le programme

#### ■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,  
50 m dos, 100 m dos, 200 m dos,  
50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse,  
50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon,  
200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries, demi-finales et finale minimes et moins sur tous les 50m et 100m sous réserve de 24 nageurs engagés*

*Séries et finales A minimes et moins sur tous les 200 m et le 400 m nage libre*

*Classement aux temps minimes et moins sur les 800m nage libre, 1500m nage libre et 400m 4 nages*

*Séries, demi-finales et finale cadets et plus sur tous les 50m et 100m sous réserve de 24 nageurs engagés*

*Séries et finale A cadets et plus sur tous les 200 m et le 400 m nage libre*

*Classement aux temps cadets et plus sur les 800m nage libre, 1500m nage libre et 400m 4 nages*

## Mode de participation

- Tous les nageurs Minimes, Cadets, Juniors et Seniors peuvent prendre part à la finale régionale du Micathlon sous les conditions suivantes :
  - o Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
  - o Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
  - o Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
    - 6000 points pour les minimes filles
    - 4000 points pour les minimes garçons
    - 6100 points pour les cadettes, juniors et seniors filles
    - 4100 points pour les cadets, juniors et seniors garçonsCe nombre de points restera fixe sur toute l'olympiade.
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

## Procédures d'engagements

- Les engagements sont effectués sur le modèle de la FFN avec une confirmation de l'engagement.
- Les engagements devront être confirmés sur Extranat avant le mardi 07/04/2015 à 23h59.
- Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 09/04/2015 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

## Droits d'engagements

- 3 € par nageur et par épreuve.
- Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin.).

## Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

- Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.
- Rappel du règlement du comité Poitou-Charentes :  
Chaque club se doit de présenter :
  - 1 officiel de 1 à 5 nageurs engagés
  - 2 officiels de 6 à 20 nageurs engagés
  - 3 officiels au-delà de 20 nageurs engagés

**Nous continuerons à appliquer le principe d'une amende de 48 €, par officiel manquant.**

## Récompenses

- Une médaille et un lot aux 3 premiers de chaque finale par catégorie.
- Un trophée pour la nageuse ou le nageur ayant totalisé le plus de points à la table de cotation

**Programme et horaires**

<b>Samedi 11 avril 2015 OP : 7h30, DE : 9h00</b>	<b>Samedi 11 avril 2015 OP :14h, DE : 15h30</b>	<b>Samedi 11 avril 2015 Soirée OP : 19h00, DE : 20h00</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 200 4N Dames Séries</li> <li>2. 200 4N Messieurs Séries</li> <li>3. 50 NL Dames Séries</li> <li>4. 50 NL Messieurs Séries</li> <li>5. 50 Brasse Dames Séries</li> <li>6. 50 Brasse Messieurs Séries</li> <li>7. 100 Papillon Dames Séries</li> <li>8. 100 Papillon Messieurs Séries</li> <li>9. 100 Dos Dames Séries</li> <li>10. 100 Dos Messieurs Séries</li> <li>11. 400 4N Dames</li> <li>12. 400 4N Messieurs</li> <li>13. 100 Brasse Dames Séries</li> <li>14. 100 Brasse Messieurs Séries</li> <li>15. 100 NL Dames Séries</li> <li>16. 100 NL Messieurs Séries</li> <li>17. 50 Papillon Dames Séries</li> <li>18. 50 Papillon Messieurs Séries</li> <li>19. 50 Dos Dames Séries</li> <li>20. 50 Dos Messieurs Séries</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>21. 50 NL Dames Minimés ½ Finales</li> <li>22. 50 NL Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>23. 50 NL Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>24. 50 NL Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>25. 50 Brasse Dames Minimés ½ Finales</li> <li>26. 50 Brasse Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>27. 50 Brasse Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>28. 50 Brasse Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>29. 200 Papillon Dames Séries</li> <li>30. 200 Papillon Messieurs Séries</li> <li>31. 200 Dos Dames Séries</li> <li>32. 200 Dos Messieurs Séries</li> <li>33. 50 Papillon Dames Minimés ½ Finales</li> <li>34. 50 Papillon Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>35. 50 Papillon Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>36. 50 Papillon Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>37. 50 Dos Dames Minimés ½ Finales</li> <li>38. 50 Dos Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>39. 50 Dos Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>40. 50 Dos Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>41. 200 NL Dames Séries</li> <li>42. 200 NL Messieurs Séries</li> <li>43. 200 Brasse Dames Séries</li> <li>44. 200 Brasse Messieurs Séries</li> <li>45. 200 4N Dames Minimés Finale A</li> <li>46. 200 4N Messieurs Minimés Finale A</li> <li>47. 200 4N Dames Cadettes Finale A</li> <li>48. 200 4N Messieurs Cadets Finale A</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>49. 50 Papillon Dames Minimés Finale A</li> <li>50. 50 Papillon Messieurs Minimés Finale A</li> <li>51. 50 Papillon Dames Cadettes Finale A</li> <li>52. 50 Papillon Messieurs Cadets Finale A</li> <li>53. 50 Dos Dames Minimés Finale A</li> <li>54. 50 Dos messieurs Minimés Finale A</li> <li>55. 50 Dos Dames Cadettes Finale A</li> <li>56. 50 Dos Messieurs Cadets Finale A</li> <li>57. 800 NL Dames</li> <li>58. 800 NL Messieurs</li> <li>59. 50 NL Dames Minimés Finale A</li> <li>60. 50 NL Messieurs Minimés Finale A</li> <li>61. 50 NL Dames Cadettes Finale A</li> <li>62. 50 NL Messieurs Cadets Finale A</li> <li>63. 50 Brasse Dames Minimés Finale A</li> <li>64. 50 Brasse Messieurs Minimés Finale A</li> <li>65. 50 Brasse Dames Cadettes Finale A</li> <li>66. 50 Brasse Messieurs Cadets Finale A</li> </ol>

<b>Dimanche 12 avril 2015 OP : 7h30, DE : 9h</b>	<b>Dimanche 12 avril 2015 OP : 14h, DE : 15h30</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>67. 100 Brasse Dames Minimés ½ Finales</li> <li>68. 100 Brasse Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>69. 100 Brasse Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>70. 100 Brasse Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>71. 100 Dos Dames Minimés ½ Finales</li> <li>72. 100 Dos Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>73. 100 Dos Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>74. 100 Dos Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>75. 100 Papillon Dames Minimés ½ Finales</li> <li>76. 100 Papillon Messieurs Minimés ½ Finales</li> <li>77. 100 Papillon Dames Cadettes ½ Finales</li> <li>78. 100 Papillon Messieurs Cadets ½ Finales</li> <li>79. 400 NL Dames Séries</li> <li>80. 400 NL Messieurs Séries</li> <li>81. 200 Dos Dames Minimés Finale A</li> <li>82. 200 Dos Messieurs Minimés Finale A</li> <li>83. 200 Dos Dames Cadettes Finale A</li> <li>84. 200 Dos Messieurs Cadets Finale A</li> <li>85. 200 Brasse Dames Minimés Finale A</li> <li>86. 200 Brasse Messieurs Minimés Finale A</li> <li>87. 200 Brasse Dames Cadettes Finale A</li> <li>88. 200 Brasse Messieurs Cadets Finale A</li> <li>89. 200 Papillon Dames Minimés Finale A</li> <li>90. 200 Papillon Messieurs Minimés Finale A</li> <li>91. 200 Papillon Dames Cadettes Finale A</li> <li>92. 200 Papillon Messieurs Cadets Finale A</li> <li>93. 200 NL Dames Minimés Finale A</li> <li>94. 200 NL Messieurs Minimés Finale A</li> <li>95. 200 NL Dames Cadettes Finale A</li> <li>96. 200 NL Messieurs Cadets Finale A</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>97. 400 NL Dames Minimés Finale A</li> <li>98. 400 NL Messieurs Minimés Finale A</li> <li>99. 400 NL Dames Cadette Finale A</li> <li>100. 400 NL Messieurs Cadets Finale A</li> <li>101. 100 Dos Dames Minimés Finale A</li> <li>102. 100 Dos Messieurs Minimés Finale A</li> <li>103. 100 Dos Dames Cadettes Finale A</li> <li>104. 100 Dos Messieurs Cadets Finale A</li> <li>105. 100 Brasse Dames Mimes Finale A</li> <li>106. 100 Brasse Messieurs Minimés Finale A</li> <li>107. 100 Brasse Dames Cadettes Finale A</li> <li>108. 100 Brasse Messieurs Cadets Finale A</li> <li>109. 1500 NL Dames</li> <li>110. 1500 NL Messieurs</li> <li>111. 100 Papillon Dames Minimés Finale A</li> <li>112. 100 Papillon Messieurs Minimés Finale A</li> <li>113. 100 Papillon Dames Cadettes Finale A</li> <li>114. 100 Papillon Messieurs Cadets Finale A</li> <li>115. 100 NL Dames Minimés Finale A</li> <li>116. 100 NL Messieurs Minimés Finale A</li> <li>117. 100 NL Dames Cadettes Finale A</li> <li>118. 100 NL Messieurs Cadets Finale A</li> </ol>

Chronométrage automatique, bassin de 50 mètres.

<b>NATATHLON 12 et 13 ans – 3<sup>ème</sup> étape</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Samedi 18 avril 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>Egletons (19)</b> <b>Centre aqua-récréatif</b>
	2003-2002 (12 et 13 ans)	<b>Benjamines et benjamins</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 14 avril 2015 - 20 h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 16 avril 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de dix courses programmées sur quatre plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures.

Le Natathlon 12-13 ans a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement).

Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec cinq épreuves au programme.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon 12-13 ans est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des dix épreuves.

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 12 et 13 ans sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 4 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 15/02/2015 à Guéret
  - o 2<sup>ème</sup> étape : le 29/03/2015 à Saint-Léonard
  - o **3<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons**
  - o 4<sup>ème</sup> étape : le 31/05/2015 à Saint-Léonard

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, 12 ans et 13 ans** (10 en filles et 10 en garçons)

100 m nage libre, 200 m nage libre, 800 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

**NB - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.**

### ■ Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins 12 et 13 ans (filles et garçons) de la région.

A chacune des 4 étapes, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur les cinq épreuves proposées.

#### **Gestion informatique**

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

#### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 14 avril 2015 à 20 h.

#### **Droits d'engagements**

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

#### **Classements spécifiques de la compétition**

À l'issue des 4 étapes, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 12 et 13 ans, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des dix épreuves** nagées au cours des 4 plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 4 plots du Natathlon 12 et 13 ans.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

#### **Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »**

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon 12 et 13 ans et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.



**: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN**

#### **Jury**

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

#### **Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels**

Les règlements du comité du Limousin s'appliquent pour tous les clubs, sur cette saison.

NATATHLON 11 ans et 10 ans et moins – Plot 2			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Samedi 18 avril 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>Egletons (19)</b> <b>Centre aqua-récréatif</b>
	2004 (11 ans) 2005 et après (10 ans et moins)	<b>Titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 14 avril 2015 - 20 h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 16 avril 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

En amont du Natathlon 12-13 ans, la refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade 2013-2016 propose un Natathlon spécifique pour les 10 ans et moins et un Natathlon pour les 11 ans, deux compétitions qui se veulent progressives et complémentaires en occupant le créneau du deuxième trimestre de l'année sportive. Toutes les deux sont organisées sur un circuit de trois plots qui aboutit sur une finale régionale spécifique.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 11 ans et 10 ans et moins sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 3 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 29/03/2015 à Saint-Léonard
  - o **2<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons**
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 31/05/2015 à Saint-Léonard

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles des 11 ans** (5 en filles et 5 en garçons)  
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves individuelles des 10 ans et moins** (5 en filles et 5 en garçons)  
50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.  
*Classement au temps 10 ans et moins confondus.*

### ■ Mode de participation

- A chacune des 3 étapes du **Natathlon 11 ans**, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur, au **minimum trois épreuves du programme dont obligatoirement le 400 NL.**
  - o Mise en place d'une grille d'accès fixant le temps limite à 8'30 maximum sur le 400 NL.
- A chacune des 3 étapes du **Natathlon 10 ans et moins**, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur, au minimum trois épreuves du programme dont obligatoirement le 200 NL.
  - o Mise en place d'une grille d'accès fixant le temps limite à 4'15 maximum sur le 200 NL.

### **Gestion informatique**

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 14 avril 2015 à 20 h.

### **Droits d'engagements**

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

### **Classements spécifiques de la compétition**

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur de 11 ans devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 3 plots du Natathlon 11 ans

Pour être classé, un nageur de 10 ans et moins devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 3 plots du Natathlon 10 ans et moins.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

## **Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

### **Jury**

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### **Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels**

Les règlements du comité du Limousin s'appliquent pour tous les clubs, sur cette saison.

### **Programme de la 3<sup>ème</sup> étape du Natathlon 12 et 13 ans – et de la 2<sup>ème</sup> étape du Natathlon 11 ans et 10 ans et moins**

<b>Samedi 18 avril 2015</b>	
<b>1ère réunion MATIN OP 8h – DE 9h30</b>	<b>2ème réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00</b>
1. 50 NL filles et garçons 10 ans et moins	9. 100 Brasse filles et garçons 12 et 13 ans
2. 100 NL filles et garçons 11 ans	10. 50 Brasse filles et garçons 10 ans et moins
3. 100 Papillon filles et garçons 12 et 13 ans	11. 100 Brasse filles et garçons 11 ans
4. 50 Papillon filles et garçons 10 ans et moins	12. 200 Dos filles et garçons 12 et 13 ans
5. 100 Papillon filles et garçons 11 ans	13. 50 Dos filles et garçons 10 ans et moins
6. 400 4N filles et garçons 12 et 13 ans	14. 100 Dos filles et garçons 11 ans
7. 200 NL filles 10 ans et moins	15. 200 NL filles et garçons 12 et 13 ans
8. 400 NL filles 11 ans	16. 200 NL garçons 10 ans et moins
	17. 400 NL garçons 11 ans

### **Les récompenses**

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

NATATHLON 12 et 13 ans – 4 <sup>ème</sup> étape			extraNat
	Compétition d'animation		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 31 mai 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)</b> <b>Espace « Aqua-Noblat »</b>
	2003-2002 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 26 mai 2015 - 20 h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 28 mai 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de dix courses programmées sur quatre plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures.

Le Natathlon 12-13 ans a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement).

Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec cinq épreuves au programme.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon 12-13 ans est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des dix épreuves.

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 12 et 13 ans sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 4 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 15/02/2015 à Guéret
  - o 2<sup>ème</sup> étape : le 29/03/2015 à Saint-Léonard
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons
  - o 4<sup>ème</sup> étape : le 31/05/2015 à Saint-Léonard

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, 12 ans et 13 ans** (10 en filles et 10 en garçons)

100 m nage libre, 200 m nage libre, 800 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

**NB - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.**

### ■ Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins 12 et 13 ans (filles et garçons) de la région.

A chacune des 4 étapes, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur les cinq épreuves proposées.

#### **Gestion informatique**

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

#### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 26 mai 2015 à 20 h.

#### **Droits d'engagements**

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

#### **Classements spécifiques de la compétition**

À l'issue des 4 étapes, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 12 et 13 ans, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des dix épreuves** nagées au cours des 4 plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 4 plots du Natathlon 12 et 13 ans.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

#### **Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »**

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon 12 et 13 ans et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

---

## **Officiels-Jury**

**: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN**

#### **Jury**

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

#### **Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels**

Les règlements du comité du Limousin s'appliquent pour tous les clubs, sur cette saison.

NATATHLON 11 ans et 10 ans et moins – Plot 3			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 31 mai 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>SAINT LEONARD DE NOBLAT (87) Espace « Aqua-Noblat »</b>
	2004 (11 ans) 2005 et après (10 ans et moins)	<b>Titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 26 mai 2015 - 20 h</b></p> <p>➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 28 mai 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

En amont du Natathlon 12-13 ans, la refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade 2013-2016 propose un Natathlon spécifique pour les 10 ans et moins et un Natathlon pour les 11 ans, deux compétitions qui se veulent progressives et complémentaires en occupant le créneau du deuxième trimestre de l'année sportive. Toutes les deux sont organisées sur un circuit de trois plots qui aboutit sur une finale régionale spécifique.

### ■ Dates des compétitions

**Pour cette saison 2014/2015, les étapes et la finale du Natathlon 11 ans et 10 ans et moins sont organisées sur des principes et règlements propres à chaque région. Ainsi, pour le Limousin :**

- Organisation des 3 étapes, sur 1 site en Limousin pour chaque étape.
- Les dates d'organisation, sur 1 journée :
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 29/03/2015 à Saint-Léonard
  - o 2<sup>ème</sup> étape : le 18/04/2015 à Egletons
  - o 3<sup>ème</sup> étape : **le 31/05/2015 à Saint-Léonard**

### ■ Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles des 11 ans** (5 en filles et 5 en garçons)  
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves individuelles des 10 ans et moins** (5 en filles et 5 en garçons)  
50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.  
*Classement au temps 10 ans et moins confondus.*

### ■ Mode de participation

- A chacune des 3 étapes du **Natathlon 11 ans**, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur, au **minimum trois épreuves du programme dont obligatoirement le 400 NL.**
  - o Mise en place d'une grille d'accès fixant le temps limite à 8'30 maximum sur le 400 NL.
- A chacune des 3 étapes du **Natathlon 10 ans et moins**, le club pourra engager chacun de ses nageurs sur, au minimum trois épreuves du programme dont obligatoirement le 200 NL.
  - o Mise en place d'une grille d'accès fixant le temps limite à 4'15 maximum sur le 200 NL.

#### **Gestion informatique**

Mise en ligne sur le site du Limousin par le comité régional du Limousin.

#### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 26 mai 2015 à 20 h.

#### **Droits d'engagements**

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

#### **Classements spécifiques de la compétition**

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur de 11 ans devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 3 plots du Natathlon 11 ans

Pour être classé, un nageur de 10 ans et moins devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des 3 plots du Natathlon 10 ans et moins.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

## **Officiels-Jury**

: cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

#### **Jury**

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

#### **Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels**

Les règlements du comité du Limousin s'appliquent pour tous les clubs, sur cette saison.

#### **Programme de la 4<sup>ème</sup> étape du Natathlon 12 et 13 ans et de la 3<sup>ème</sup> étape du Natathlon 11 ans et 10 ans et moins**

<b>Dimanche 31 mai 2015</b>	
<b>1ère réunion MATIN OP 8h – DE 9h30</b>	<b>2ème réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00</b>
1. 50 NL filles et garçons 10 ans et moins	10. 50 Brasse filles et garçons 10 ans et moins
2. 100 NL filles et garçons 11 ans	11. 100 Brasse filles et garçons 11 ans
3. 200 Papillon filles et garçons 12 et 13 ans	12. 100 Dos filles et garçons 12 et 13 ans
4. 50 Papillon filles et garçons 10 ans et moins	13. 50 Dos filles et garçons 10 ans et moins
5. 100 Papillon filles et garçons 11 ans	14. 100 Dos filles et garçons 11 ans
6. 100 NL filles et garçons 12 et 13 ans	15. 800 NL filles et garçons 12 et 13 ans
7. 200 NL filles 10 ans et moins	16. 200 NL garçons 10 ans et moins
8. 400 NL filles 11 ans	17. 400 NL garçons 11 ans
9. 200 Brasse filles et garçons 12 et 13 ans	

#### **Les récompenses**

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

<b>ENF3 - PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>			
	 <b>5<sup>ème</sup> session de passage de Tests</b> <b>ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</b>		 <b>6X25m</b>
	<b>Dimanche 31 mai 2015</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b> (les tests se dérouleront le matin en début de réunion après les 2 premières épreuves)		<b>SAINT LEONARD DE NOBLAT (87)</b> <b>Espace « Aqua-Noblat »</b>
	<b>Titulaires du test</b> <b>EFN2-Pass'sports de l'eau</b> <b>Enfants nés en 2005 et avant et 2006</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>ENF3-Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 26 mai 2015 - 20 h</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:charles-natation@sfr.fr">charles-natation@sfr.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 28 mai 2015 à 20 h dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test ENF3-Pass'compétition natation course il faut être titulaire du diplôme ENF1-Sauv'nage ainsi que de l'ENF2-Pass'sports de l'eau.

**Attention : l'accès à cette session de test ENF3 – Pass'compétition natation course n'est ouvert qu'aux nageurs rentrant dans leur 9<sup>ème</sup> année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2006 ou aux enfants nés en 2005 et avant qui le souhaitent et titulaires du test ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

#### **ENF3-Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

#### **ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 28 mai 2015 à 20 h dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY – [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN D'ETE</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition qualificative pour les Championnats de Nationale 2 été</b>		 8X50m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 13 juin 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30 <b>Dimanche 14 juin 2015</b> 3 <sup>ème</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 4 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30	<b>LIMOGES (87)</b> <b>Piscine de 50 m</b> <b>Centre Aquatique Limoges Métropole ?</b> <b>Comité organisateur : Limousin</b>	
	<b>2001 et avant (14 ans et plus)</b>		
	<b>Droits d'engagement : Nage individuelle 3 € par épreuve et par nageur</b> <b>Relais : 7€ par équipe et par relais</b> <b>Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de :</b> ➤ Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) ➤ Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes		
	➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 9 juin 2015 - 23 h 59</b> ➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 11 juin 2015 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## Principes et règlements communs aux deux régions :

- Organisation commune des Championnats régionaux été en 50 mètres regroupant l'ensemble des clubs des deux régions.
- Alternance sur les 4 ans de l'olympiade pour l'organisation de ces championnats :
  - o 2013 et 2014 : comité Poitou-Charentes
  - o 2015 et 2016 : comité du Limousin

### Dates et lieu

- Les 13 et 14/06/2015 à Limoges – Centre Aquatique de Limoges Métropole

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales tels que les championnats de France 15 ans et moins et les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus. Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont. Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

### Date et lieu de la réunion technique

La réunion technique est fixée au samedi 13 juin 2015 à 8h00

### Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs.

Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation des championnats régionaux en bassin de 50 mètres. L'alternance des lieux ayant été définie lors de la réunion du 7 juin 2012, le Comité du Limousin est en charge de cette organisation en 2015 et en 2016.

## ■ Equipements

Bassin de 50m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.

## ■ Durée

Deux jours. Quatre réunions.

## ■ Contenu du programme

### ■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

### ■ Épreuves de relais

4 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre.

*Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50m, 100m et 200m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Finales C\* réservées aux minimes non concernés par les finales A et B.*

*Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.*

*Sur les relais, la performance du premier relayeur, réalisée départ au start est prise en compte pour une éventuelle qualification.*

## ■ Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

## ■ Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs classés sur la série régionale minimes et au-dessus. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des Championnats régionaux en 25 mètres, au moins une performance de la grille de qualification des Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des compétitions labellisées Limousin-Poitou-Charentes, tous bassins, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux été. Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats N2 été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

## ■ Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 9 juin 2015 à 23 h 59.

Mise en ligne par le comité Limousin.

Pour les épreuves de relais, seuls les nageurs qualifiés à titre individuel peuvent être engagés et figurer dans la composition des relais.

## ■ Droits d'engagements

Fixés à 3€ par épreuve individuelle et par nageur.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin.).

## ■ Récompenses

Chaque région décerne ses podiums respectifs.

## ■ Epreuves individuelles

Pour chaque région, une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) de chaque épreuve et chaque catégorie : minimes, cadets, juniors et seniors - (204 OR, 204 ARGENT, 204 BRONZE). Pour chaque premier, un lot complète la médaille.

Une coupe pour les 3 premières équipes de chaque relais en dames et en messieurs.

## ■ Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

<b>Samedi 13 juin 2015</b>	
<b>1<sup>ère</sup> réunion</b> Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00	<b>2<sup>ème</sup> réunion</b> Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h30
1 – 200 4 N dames ( <i>séries</i> ) 2 – 200 4 N messieurs ( <i>séries</i> ) 3 – 200 NL dames ( <i>séries</i> ) 4 – 200 NL messieurs ( <i>séries</i> ) 5 – 200 Dos dames ( <i>séries</i> ) 6 – 200 Dos messieurs ( <i>séries</i> ) 7 – 100 Brasse dames ( <i>séries</i> ) 8 – 100 Brasse messieurs ( <i>séries</i> ) 9 – 1500 NL dames ( <i>séries lentes</i> ) 10 – 1500 NL messieurs ( <i>séries lentes</i> ) 11 – 100 Papillon dames ( <i>séries</i> ) 12 – 100 Papillon messieurs ( <i>séries</i> ) 13 – 50 NL dames ( <i>séries</i> ) 14 – 50 NL messieurs ( <i>séries</i> ) 15 – 400 4 N dames ( <i>séries lentes</i> ) 16 – 400 4 N messieurs ( <i>séries lentes</i> )	17 – Relais 4 x 100 Nage Libre dames 18 – Relais 4 x 100 Nage Libre messieurs 19– 200 4 N dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 20– 200 4 N messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 21– 200 NL dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 22– 200 NL messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 23– 200 Dos dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 24– 200 Dos messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 25– 100 Brasse dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 26– 100 Brasse messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 27– 1500 NL dames ( <i>série rapide</i> ) 28– 1500 NL messieurs ( <i>série rapide</i> ) 29– 100 Papillon dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 30– 100 Papillon messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 31– 50 NL dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 32– 50 NL messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 33– 400 4 N dames ( <i>série rapide</i> ) 34– 400 4 N messieurs ( <i>série rapide</i> )

<b>Dimanche 14 juin 2015</b>	
<b>3<sup>ème</sup> réunion</b> Ouverture des portes : 8h00 Début des épreuves : 9 h30	<b>4<sup>ème</sup> réunion</b> Ouverture des portes : 14 h00 Début des épreuves : 15 h30
35– 800 NL dames ( <i>séries lentes</i> ) 36– 800 NL messieurs ( <i>séries lentes</i> ) 37– 200 Brasse dames ( <i>séries</i> ) 38– 200 Brasse messieurs ( <i>séries</i> ) 39– 100 NL dames ( <i>séries</i> ) 40– 100 NL messieurs ( <i>séries</i> ) 41– 200 Papillon dames ( <i>séries</i> ) 42– 200 Papillon messieurs ( <i>séries</i> ) 43– 100 Dos dames ( <i>séries</i> ) 44– 100 Dos messieurs ( <i>séries</i> ) 45– 50 Brasse dames ( <i>séries</i> ) 46– 50 Brasse messieurs ( <i>séries</i> ) 47– 50 Dos dames ( <i>séries</i> ) 48– 50 Dos messieurs ( <i>séries</i> ) 49– 50 Papillon dames ( <i>séries</i> ) 50– 50 Papillon messieurs ( <i>séries</i> ) 51– 400 NL dames ( <i>séries lentes</i> ) 52– 400 NL messieurs ( <i>séries lentes</i> )	53 – Relais 4 x 50 Nage Libre dames 54 – Relais 4 x 50 Nage Libre messieurs 55– 800 NL dames ( <i>série rapide</i> ) 56– 800 NL messieurs ( <i>série rapide</i> ) 57– 200 Brasse dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 58– 200 Brasse messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 59– 100 NL dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 60– 100 NL messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 61– 200 Papillon dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 62– 200 Papillon messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 63– 100 Dos dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 64– 100 Dos messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 65– 50 Brasse dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 66– 50 Brasse messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 67– 50 Dos dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 68– 50 Dos messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 69– 50 Papillon dames ( <b>finale C*, B, A</b> ) 70– 50 Papillon messieurs ( <b>finale C*, B, A</b> ) 71– 400 NL dames ( <i>série rapide</i> ) 72– 400 NL messieurs ( <i>série rapide</i> )

**NB** - La finale C\* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

## Officiels-Jury

cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

Chaque club se doit de présenter :

1 à 2 nageurs engagés	→ 1 officiel
3 à 5 nageurs engagés	→ 2 officiels
6 à 10 nageurs engagés	→ 3 officiels
11 à 20 nageurs engagés	→ 4 officiels
Au-delà de 20 nageurs engagés, et par tranche de 10 nageurs engagés :	→ 1 officiel supplémentaire.

***Toutefois, nous appliquerons le principe d'une amende de 25 €, par officiel manquant, par réunion.***

*Si les clubs participants présentent plus d'officiels que les minimas requis, un bonus de 10 €, par officiel supplémentaire, leur sera accordé si l'organisateur, faute d'officiels en nombre suffisant doit faire appel à eux.*

**Les officiels A désignés par la région : jury de tête (juges arbitres et starters) n'entrent pas dans le décompte des officiels.**

## GRILLE DE QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT REGIONAL ETE - 50 M

DAMES								
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus
<b>50 NL</b>	0:34,90	0:34,34	0:33,78	0:33,51	0:33,06	0:32,76	0:32,62	0:31,89
<b>100 NL</b>	1:16,24	1:14,91	1:13,68	1:13,11	1:12,13	1:11,46	1:11,17	1:09,56
<b>200 NL</b>	2:46,00	2:43,16	2:40,47	2:39,22	2:37,09	2:35,63	2:35,00	2:31,51
<b>400 NL</b>	5:47,55	5:41,68	5:36,05	5:33,43	5:28,97	5:25,92	5:24,61	5:17,28
<b>800 NL</b>	11:56,31	11:44,16	11:32,56	11:27,16	11:17,97	11:11,68	11:08,97	10:53,88
<b>1500 NL</b>	22:59,79	22:36,25	22:13,90	22:03,50	21:45,80	21:33,68	21:28,48	20:59,39
<b>50 Dos</b>	0:40,18	0:39,50	0:38,85	0:38,55	0:38,03	0:37,68	0:37,53	0:36,68
<b>100 Dos</b>	1:26,42	1:24,96	1:23,56	1:22,91	1:21,80	1:21,04	1:20,72	1:18,90
<b>200 Dos</b>	3:05,19	3:02,00	2:59,00	2:57,61	2:55,23	2:53,60	2:52,91	2:49,00
<b>50 Bra.</b>	0:44,47	0:43,71	0:42,99	0:42,66	0:42,08	0:41,69	0:41,53	0:40,59
<b>100 Bra.</b>	1:36,84	1:35,30	1:33,73	1:33,00	1:31,76	1:30,91	1:30,54	1:28,50
<b>200 Bra.</b>	3:28,25	3:24,71	3:21,34	3:19,77	3:17,10	3:15,27	3:14,48	3:10,09
<b>50 Pap.</b>	0:37,19	0:36,56	0:35,96	0:35,68	0:35,20	0:34,87	0:34,73	0:33,95
<b>100 Pap.</b>	1:23,31	1:21,97	1:20,62	1:19,99	1:18,92	1:18,19	1:17,87	1:16,11
<b>200 Pap.</b>	3:03,29	3:00,23	2:57,26	2:55,87	2:53,52	2:51,91	2:51,22	2:47,36
<b>200 4 N.</b>	3:09,01	3:05,91	3:02,84	3:01,42	2:58,99	2:57,33	2:56,62	2:52,63
<b>400 4 N.</b>	6:39,15	6:32,31	6:25,85	6:22,84	6:17,72	6:14,21	6:12,71	6:04,29

MESSIEURS								
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus
<b>50 NL</b>	0:30,65	0:30,14	0:29,64	0:29,41	0:29,02	0:28,75	0:28,63	0:27,99
<b>100 NL</b>	1:07,71	1:06,56	1:05,47	1:04,95	1:04,09	1:03,49	1:03,24	1:01,81
<b>200 NL</b>	2:29,68	2:27,19	2:24,76	2:23,63	2:21,71	2:20,39	2:19,83	2:16,67
<b>400 NL</b>	5:18,21	5:12,91	5:07,75	5:05,35	5:01,27	4:58,47	4:57,27	4:50,56
<b>800 NL</b>	11:03,15	10:51,84	10:41,10	10:36,09	10:27,59	10:21,76	10:19,26	10:05,28
<b>1500 NL</b>	21:03,18	20:40,56	20:20,12	20:10,60	19:54,42	19:43,33	19:38,57	19:11,97
<b>50 Dos</b>	0:35,45	0:34,87	0:34,30	0:34,03	0:33,57	0:33,26	0:33,13	0:32,38
<b>100 Dos</b>	1:16,61	1:15,36	1:14,12	1:13,54	1:12,56	1:11,88	1:11,60	1:09,98
<b>200 Dos</b>	2:47,22	2:44,40	2:41,69	2:40,43	2:38,29	2:36,82	2:36,19	2:32,66
<b>50 Bra.</b>	0:38,97	0:38,30	0:37,67	0:37,38	0:36,88	0:36,53	0:36,39	0:35,57
<b>100 Bra.</b>	1:25,34	1:23,96	1:22,58	1:21,93	1:20,84	1:20,09	1:19,76	1:17,96
<b>200 Bra.</b>	3:05,64	3:02,56	2:59,55	2:58,15	2:55,76	2:54,13	2:53,43	2:49,52
<b>50 Pap.</b>	0:33,22	0:32,67	0:32,13	0:31,88	0:31,45	0:31,16	0:31,04	0:30,33
<b>100 Pap.</b>	1:14,14	1:12,87	1:11,67	1:11,11	1:10,16	1:09,51	1:09,23	1:07,67
<b>200 Pap.</b>	2:44,67	2:41,83	2:39,16	2:37,92	2:35,81	2:34,36	2:33,74	2:30,27
<b>200 4 N.</b>	2:49,12	2:46,34	2:43,60	2:42,33	2:40,16	2:38,67	2:38,03	2:34,46
<b>400 4 N.</b>	6:01,13	5:54,88	5:49,03	5:46,31	5:41,68	5:38,51	5:37,15	5:29,54

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>Trophée régional Lucien-ZINS</b> <b>LA FINALE REGIONALE DU NATATHLON 12/13 ans</b>  <b>LA FINALE REGIONALE DU NATATHLON 11 ANS</b>  <b>LA FINALE REGIONALE DU NATATHLON 10 ANS ET MOINS</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition de référence régionale en bassin de 50 m</b> ou de référence départementale si elle se fait en bassin de 25 m		 <b>8X50 m</b> Chronométrage automatique
	<b>Samedi 27 juin 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30  <b>Dimanche 28 juin 2015</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00	<b>LIMOGES (87) ?</b> <b>Bassin de 50 m ou 25 m ?</b>	
	<b>2003-2002 – 12/13 ans</b> <b>2004 – 11 ans</b> <b>2005 et après – 10 ans et moins</b>		
	<b>Droits d'engagement : 9 € par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale</b> Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de : ➔ <b>FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b> ➔		
	➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 23 juin 2015 - 20 h</b> ➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 25 juin 2015 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Principes et règlements

- Afin d'assurer une gestion séparée des trois compétitions pour permettre la prise en compte par la FFN des performances réalisées par tous les nageurs il faut prévoir trois appellations distinctes :
  - o "Trophée régional Lucien ZINS" pour la compétition des benjamins 12/13 ans
  - o "Finale régionale Natathlon 11 ans" pour la compétition des poussins 2.
  - o "Finale régionale Natathlon 10 ans et moins" pour la compétition des poussins 1 et plus jeunes.
  - o Sur le programme indiquer ces mêmes intitulés sur Extranat
  - o Les appellations (reprise des appellations du règlement FFN) seront également les mêmes sur la mise en ligne des compétitions afin de permettre la prise en compte des performances.
- 1 seule finale régionale regroupant l'ensemble des catégories.

### Dates et lieu

- Les 27 et 28 juin 2015 à Limoges.

## ■ Programme

- 3 Programmes identiques à ceux des règlements fédéraux.

**Trophée régional Lucien ZINS (12/13 ans) :** 6 épreuves 50 NL, 100 Papillon, 100 Dos, 100 Brasse 400 NL et 200 4N. L'ordre des épreuves sera identique à celui de la finale nationale Lucien ZINS.

**Natathlon 11 ans :** 5 épreuves : 100 NL, 100 Pap, 100 Dos, 100 Brasse et 400 NL. L'ordre des épreuves sera programmé à partir du programme de la finale nationale Lucien ZINS des 12/13 ans, en intercalant les épreuves pour les plus jeunes.

**Natathlon 10 ans et moins :** 5 épreuves : 50 NL, 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse et 200 NL. L'ordre des épreuves sera programmé à partir du programme de la finale nationale Lucien ZINS des 12/13 ans, en intercalant les épreuves pour les plus jeunes.

## ■ Mode de qualification des 12/13 ans

- Les benjamins qualifiés pour la finale nationale et ceux qualifiés pour la finale interrégionale ne peuvent pas participer à la finale régionale.
- Pour participer à la finale régionale, les benjamins 12/13 ans doivent :
  - o Avoir nagé au moins 8 des 10 épreuves différentes du programme du Natathlon 12/13 ans dont obligatoirement le 800 NL,

**Tout cas particulier sera étudié en commission sportive régionale natation.**

## ■ Mode de qualification pour les 11 ans

- Pour participer à la finale régionale, les nageurs de 11 ans doivent :
  - o Avoir nagé les 5 épreuves différentes du programme du Natathlon 11 ans,
  - o Avoir marqué au moins 1 point sur chacune des différentes épreuves,

**Tout cas particulier sera étudié en commission sportive régionale natation.**

## ■ Mode de qualification pour les 10 ans et moins

- Pour participer à la finale régionale, les nageurs de 10 ans et moins doivent :
  - o Avoir nagé les 5 épreuves différentes du programme du Natathlon 10 ans et moins,
  - o Avoir marqué au moins 1 point sur chacune des différentes épreuves,

**Tout cas particulier sera étudié en commission sportive régionale natation.**

- Chronométrage automatique ou semi-automatique en bassin de 50 mètres.

## ■ Les procédures d'engagements

Les engagements sont effectués sur Extranat en ligne. Trois compétitions différentes adaptées à la catégorie du nageur. Engagements à la date du mardi 23 juin 2015 à 20h.

## ■ Les droits d'engagements

- Les droits d'engagements sont fixés à 9€ par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale.
- Les droits d'engagements sont réglés par les clubs au comité régional du Limousin.

## ■ La gestion informatique

- Sur la mise en ligne l'appellation sera "Trophée régional Lucien Zins " pour la compétition des benjamins, "Finale régionale Natathlon 11 ans" pour la compétition des poussins 2 et « finale régionale Natathlon 10 ans et moins » pour les poussins 1 et plus jeunes.
- Mise en ligne par le comité du Limousin. Uniquement sur les performances de la saison en cours.

## ■ Les récompenses

Un podium par sexe.

### ● Les récompenses pour les benjamins

- Récompense sur le total des points marqués sur les 6 épreuves pour :
  - les 5 premiers garçons et les 5 premières filles par année d'âge.
- **Trophées et lots** pour les 5 premiers (filles et garçons) au total des points marqués sur les 6 épreuves de chaque catégorie.

### ● Les récompenses pour les 11 ans et les récompenses pour les 10 ans et moins

- une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve (filles et garçons et pour chaque catégorie) et un lot pour les 3 premiers (filles et garçons) au total des points réalisés sur les 5 épreuves. En cas d'égalité, c'est l'épreuve du 200 NL pour les 10 ans et moins et celle du 400 NL pour les 11 ans qui départagera les nageurs.
- 60 médailles (20 Or, 20 argent, 20 bronze) et 12 lots

## ■ Les règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

En 2015, sur ces finales régionales ce sont les règlements du Limousin qui s'appliquent.

## ■ Le programme et les horaires

Samedi 27 juin 2015	
1 <sup>ère</sup> réunion	2 <sup>ème</sup> réunion
Ouverture des portes : 8 h00 Début des épreuves : 9 h30	Ouverture des portes : 14 h00 Début des épreuves : 15 h30
1 – 100 Brasse garçons 12 et 13 ans 2 – 100 Brasse garçons 11 ans 3 – 50 Brasse garçons 10 ans et moins 4 – 400 NL filles 12 et 13 ans 5 – 100 Papillon filles 11 ans 6 – 50 NL filles 10 ans et moins 7 – 100 Dos garçons 12 et 13 ans 8 – 100 Dos garçons 11 ans 9 – 50 Dos garçons 10 ans et moins	10 – 100 Papillon filles 12 et 13 ans 11 – 400 NL filles 11 ans 12 – 50 Papillon filles 10 ans et moins 13 – 200 4N garçons 12 et 13 ans 14 – 100 NL garçons 11 ans 15 – 200 NL garçons 10 ans et moins 16 – 50 NL filles 12 et 13 ans

Dimanche 28 juin 2015	
3 <sup>ème</sup> réunion	4 <sup>ème</sup> réunion
Ouverture des portes : 8 h00 Début des épreuves : 9 h30	Ouverture des portes : 14 h00 Début des épreuves : 15 h30
17 – 100 Brasse filles 12 et 13 ans 18 – 100 Brasse filles 11 ans 19 – 50 Brasse filles 10 ans et moins 20 – 400 NL garçons 12 et 13 ans 21 – 100 Papillon garçons 11 ans 22 – 50 NL garçons 10 ans et moins 23 – 100 Dos filles 12 et 13 ans 24 – 100 Dos filles 11 ans 25 – 50 Dos filles 10 ans et moins	26 – 100 Papillon garçons 12 et 13 ans 27 – 400 NL garçons 11 ans 28 – 50 Papillon garçons 10 ans et moins 29 – 200 4N filles 12 et 13 ans 30 – 100 NL filles 11 ans 31 – 200 NL filles 10 ans et moins 32 – 50 NL garçons 12 et 13 ans

**Officiels-Jury**

cf. pages 74 à 77 de l'Annuel Règlements FFN

ENF3 - PASS'COMPETITION NATATION COURSE			
	 <p>6<sup>ème</sup> session de passage de Tests ENF3-PASS'COMPETITION NATATION COURSE</p>		
	<p><b>Dimanche 28 juin 2015</b> Horaires à définir</p>		<p><b>LIMOGES (87) ?</b> <b>Bassin de 25 m ?</b></p>
	<p>Titulaires du test EFN2-Pass'sports de l'eau Enfants nés en 2005 et avant et 2006, 2007</p>	<p>Programme d'Initiation ENF3-Pass'compétition natation course</p>	
	<p><b>Envoi des engagements : mardi 23 juin 2015 - 20 h</b> par mel à Charles FREBY : charles-natation@sfr.fr <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 25 juin 2015 à 20 h dernier délai.</b></p>		
	<p><b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la qualification évaluateur ENF3 natation course.</b></p>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test ENF3-Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme ENF1-Sau'nage ainsi que de l'ENF2-Pass'sports de l'eau.

**Attention : l'accès à cette session de test ENF3 – Pass'compétition natation course est ouvert aux nageurs rentrant dans leur 9<sup>ème</sup> année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2006) ainsi qu'aux nageurs nés en 2007 ou aux enfants nés en 2005 et avant qui le souhaitent et tous titulaires du test ENF2 – Pass'sports de l'eau.**

#### **ENF3-Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

#### **ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 23 juin 2015 à 20 h dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY – [charles-natation@sfr.fr](mailto:charles-natation@sfr.fr)



**NATATION  
SYNCHRONISÉE**

# REGLEMENT SPORTIF NATATION SYNCHRONISEE



SAISON 2014/2015  
COMITE DU LIMOUSIN

<b>1.</b>	<b>CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2014-2015 .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>TARIFS ET ENGAGEMENT EXTRANAT 2014 - 2015.....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>ORGANISATION GENERALE .....</b>	<b>4</b>
3.1.	NOTE IMPORTANTE .....	4
3.2.	LICENCES .....	4
3.3.	CONDITIONS D'ENGAGEMENT AUX EPREUVES FEDERALES. ....	5
3.4.	PARTICIPATION MASCULINE .....	5
3.5.	DUREE DES BALLETS .....	5
3.6.	LES SUPPORTS MUSICAUX : CD .....	5
3.7.	TIRAGES AU SORT .....	5
<b>4.</b>	<b>CATEGORIES D'AGE ET NIVEAUX DE PRATIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>PROCEDURE DES ENGAGEMENTS ET RESULTATS.....</b>	<b>6</b>
5.1.	DATES LIMITEES D'ENGAGEMENTS. ....	6
5.2.	DIFFUSION DES RESULTATS.....	6
<b>6.</b>	<b>SYNCHRONAT .....</b>	<b>7</b>
6.1.	ENGAGEMENTS.....	7
6.2.	DROITS D'ENGAGEMENTS.....	7
6.3.	HORAIRES .....	7
6.4.	JURY DU SOCLE DE FORMATION .....	8
6.5.	REGLEMENTS SPORTIFS .....	8

## 1. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2014-2015

CALENDRIER REGIONAL LIMOUSIN		
<i>Dates</i>	<i>Compétition</i>	<i>Lieu</i>
12 octobre 2014	Synchronat découverte, Argent et Or Toutes épreuves Pass'compétition	Aixe sur Vienne
7 décembre 2014	Synchronat découverte, Argent et Or Toutes épreuves Pass'compétition	Guéret
14 et 15 février 2015	Synchronat découverte, Argent et Or Toutes épreuves Pass'compétition	Brive
18 et 19 avril 2015	Synchronat découverte, Argent et Or Toutes épreuves Pass'compétition	Brive
6 juin 2015	Synchronat découverte, Argent et Or Toutes épreuves Pass'compétition	Limoges

## 2. TARIFS et ENGAGEMENT EXTRANAT 2014 - 2015

Compétitions	Droit d'engagement (€)	Forfait * Non déclaré ou déclaré après établissement du programme sauf si présentation d'un certificat médical dans les 48 heures (€)	Pénalités * Non présentation d'officiels (€)	Pénalités * Non présentation Personne autre qu'officiels (€)	Pénalités * - Dossier Incomplet (€)	Pénalités * - Dossier hors délai (€)	Pénalités * Support musical non conforme (€)
Synchronat	5€ /nageuse (acquisition/développement/formation)	10	200	100	10	10	10
Challenge Régionale	5€ /nageuse 11€/ballet	10	300	100	50	50	50
Ballet challenge N3	5€ /nageuse 11€ /ballet	50	300		50		
Championnat Régionaux	5€ /nageuse et 11€ / ballet	50	300		50		
Championnat Nationale 3 (1R)	9€ /nageuse 11€ / ballet	50	300		50		

\* A régler sur place le jour de la compétition.

Championnat N3 : Le règlement de la F.F.N. s'applique pour les scores de qualification.

Tous les engagements aux compétitions seront à faire parvenir à :

Mme FAVREAU Nathalie

Tel : 06 23 20 40 79

mail: nathaliefavreau@sfr.fr

## 3. ORGANISATION GENERALE

### 3.1. Note importante

Sauf stipulations contraires figurant dans le présent document, les règlements applicables à toutes les compétitions (régionales et nationales) sont ceux figurant dans le fascicule des Règlements FINA/FFN.

Toute modification du règlement FINA intervenant en cours de saison sportive sera appliquée au règlement FFN si elle intervient avant le 31 décembre de la saison en cours.

### 3.2. Licences

La licence FFN est obligatoire pour prendre part à toute activité.

Pour les officiels et les nageuses, un contrôle des licences pourra être effectué avant chaque compétition.

### 3.3. Conditions d'engagement aux épreuves fédérales.

Toutes nageuses licenciées FFN devront satisfaire aux conditions d'engagement définies dans les différentes fiches de catégorie.

Chaque compétitrice ne peut être engagée dans un solo, un duo et une équipe au cours d'une même compétition.

### 3.4. Participation masculine

La natation synchronisée n'est pas une discipline réservée aux seules nageuses.

Toutefois, compte tenu du nombre restreint des compétiteurs masculins, il sera possible d'organiser un championnat masculin en solo et duo (mixte ou non) à condition qu'il y ait au moins quatre engagements effectifs. Un titre de champion sera alors décerné.

Dans le cas de participation masculine en solo et en duo (mixte ou non) inférieur à quatre, un classement parallèle sera effectué sans modifier le classement féminin. Des récompenses leur seront attribuées si leur classement s'intercale dans les trois premières places.

En équipe, pas de restriction à la participation masculine. Un club peut engager un solo masculin et un duo (mixte ou non), en supplément de son quota d'engagements. Ces ballets seront qualifiés hors quota s'ils se classent dans le nombre de places réservées à chaque inter région.

### 3.5. Durée des ballets

Voir fiches de catégorie.

Tolérance et temps des mouvements sur la plage selon le règlement FINA.

### 3.6. Les supports musicaux : CD

Un seul ballet est autorisé par CD. Sur le CD seront inscrits les renseignements utiles pour l'épreuve (catégorie, club, type de ballet...). **La boîte sera habillée avec un formulaire officiel** (disponible en téléchargement sur le site FFN) correctement complété et de même couleur que les imprimés d'engagements.

Les supports musicaux conformes seront apportés au moins deux heures avant le début de l'épreuve (pénalités : voir règlement financier).

### 3.7. Tirages au sort

- *Tirage au sort des figures imposées.*

Les figures imposées de toutes les compétitions régionales et championnats seront tirées au sort par les comités régionaux organisateurs, soixante douze heures avant le début de l'épreuve de figures imposées.

Les figures imposées des compétitions nationales seront tirées au sort par la FFN, soixante douze heures avant l'épreuve de figures imposées.

Tirage au sort des propulsions et danse 15 jours avant le début de la compétition

- *Tirage au sort des ordres de passage des ballets.*

Conformément au règlement FINA. Le tirage au sort sera intégral et public.

## 4. CATEGORIES D'AGE ET NIVEAUX DE PRATIQUE

ANNEES D'AGE	SAISON 2014/2015	Synchronat	Challenge régional et N3	Région et N3 Benjamines	Régionaux N3, N2, N1- elite Espoirs	Régionaux N3, N2, N1- elite Espoirs Juniors	Régionaux N3, N2, N1- elite Seniors	Régionaux N3, N2, N1- elite Toutes Catégories	Finale des jeunes
11 ans et -	2007 et après	X							
	2003 à 2006	X	X	X					X 2003&2004
12 ans	2003	X	X	X	X				X
13 ans	2002	X	X		X				X
14 ans	2001	X	X		X				
15 ans	2000	X	X		X	X	X	X	
16 ans	1999	X	X			X	X	X	
17 ans	1998	X	X			X	X	X	
18 ans	1997	X	X			X	X	X	
19 ans et +	1996 et avt	X	X				X	X	

## 5. PROCEDURE DES ENGAGEMENTS ET RESULTATS

Les engagements, pour chaque compétition, seront faits, sur les fiches officielles obligatoirement, par l'Internet, en ligne sur Extranat.fr.

Les engagements désignent les noms et prénoms des nageuses (solistes, duettistes et équipières) et de leurs remplaçantes (ou réserves), Les noms et prénoms des officiels.

Aucune modification ne pourra être effectuée à l'issue de ces engagements en ligne.

Ne pourront être engagés en ligne que les nageuses et nageurs qui sont effectivement licenciés à la FFN pour la saison en cours et possédant le niveau relatif à la compétition pour laquelle ils sont engagés.

Le comité organisateur de la compétition ou la FFN pour les compétitions Nationales vérifiera l'exactitude des engagements et la bonne qualification des ballets.

### 5.1. Dates limites d'engagements.

Les clubs dont les engagements ne seront pas saisis à la date limite seront désignés systématiquement les premiers pour les ballets où ils seront engagés.

### 5.2. Diffusion des résultats

A l'issue de la compétition, les résultats seront vérifiés et diffusés après validation du juge arbitre. Un exemplaire sera remis à chaque club participant par mail.

Ils seront affichés sur le site du comité Limousin (<http://limousin.ffnatation.fr>).

## 6. SYNCHRONAT

Dates	CYCLE	Lieu	Engagement extranat	Date limite engagement	Club organisateur
12-oct-14	Synchronat Découverte, Argent et Or	Aixe sur Vienne		27-sept-14	Comité régional Aixe sur Vienne
7-déc-14	Synchronat Découverte, Argent et Or	Guéret	Du 14/11/14 au 28/11/14	28-nov-14	Comité régional CNG
14 & 15-fév-15	Synchronat Découverte, Argent et Or	Brive	Du 22/01/15 au 05/02/15	05-fév-15	Comité régional CNB
18 & 19 - avril -15	Synchronat Découverte, Argent et Or	Brive	Du 26/03/15 au 09/04/15	09-avril-15	Comité régional CNB
5-mai-13	Synchronat Découverte, Argent et Or	Limoges	Du 14/05/15 au 28/05/15	28-mai-15	Comité régional Dauphins Aixois

### 6.1. Engagements

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au comité régional pour la gestion informatique sous la responsabilité de Nathalie Favreau, sur bordereaux avant la date limite fixée (cf. tableau ci-dessus).

Mme FAVREAU Nathalie  
4, Place du bas chateau  
87260 Pierre Buffière  
Tel : 06 23 20 40 79  
Mail: nathaliefavreau@sfr.fr

### 6.2. Droits d'engagements

**5 €/ Synchronat (Découverte/ Argent/ Or).**

La facture sera envoyée après la compétition par le comité régional

### 6.3. Horaires

Les horaires des épreuves étant déterminés par le nombre d'engagés, Ils seront envoyés aux clubs par mail.

#### 6.4. Jury du synchronat

	SYNCHRONAT		
	Découverte	Argent	Or
Juge Arbitre	C	B	B
Parcours Gym	JO et/ou D et/ou DE danse, ENF3 4 Juges	JO et/ou D et/ou DE danse, ENF3 6 Juges	JO et/ou D et/ou DE danse, ENF3 6 Juges
Propulsion Technique	JO et/ou D et/ou ENF3 4 Juges	JO et/ou D 6 Juges	JO et/ou D 6 Juges
Propulsion Ballet	JO et/ou D et/ou ENF3 4 Juges	C 6 Juges	C 6 Juges
Technique	JO et/ou D et/ou ENF3 4 Juges	C 6 Juges	C 6 Juges

- Tout jury composé de 3 juges par atelier de juges et appartient à 2 clubs différents.
- Le Juge-arbitre peut-être dans le jury ou hors jury
- Le secrétariat est composé d'au moins une personne licenciée F.F.N., sous contrôle du juge-arbitre.
- Une personne licenciée FFN doit être désignée pour remplir le rôle de déléguée aux nageuses.
- **Chaque club devra proposer 2 personnes pour les tâches administratives et la logistique des compétitions**
- **2 officiels dont 1 du niveau engagé.**
- Si un club ne peut pas présenter de juge celui-ci doit trouver un juge d'un autre club et l'indemniser de son déplacement.
- Un jury d'appel sera composé lors de chaque compétition.

#### 6.5. Règlements sportifs

- Engagements :
- De 1 a 8 nageuses : 1 officiel du niveau le + haut engagé
- 8 nageuses et + : 2 officiels dont 1 du niveau le + haut engagé
- Un bonus de - 10 euros par juges supplémentaires (en lien avec l'effectif engagé) sera attribué à la facture des engagements des clubs.
- Les nageuses doivent avoir le pass'compet pour pouvoir rentrée dans le socle de formation.
- L'engagement n'est autorisé que dans un seul cycle.
- La nageuse ou l'entraîneur doit être en possession de sa licence à chaque compétition.
- Les nageuses doivent porter un maillot noir et un bonnet blanc ou maillot de gala pour la propulsion ballet et l'impro.
- **Sur la feuille d'engagement du jury doit figurer un officiel pour le niveau acquisition et un officiel pour le niveau développement et formation. Et 2 personnes pour les autres tâches (secrétariat, relevé de note, délégués aux nageuses etc.) ne pas oublier de préciser le temps de disponibilité de chacun.**
- **Si non respect une amende sera appliquée.**